

# L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1934

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-SEPT ANS.

1897-1934

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2.00 par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Qué.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT

CHENIER

TRENTE-HUITIEME ANNEE; NUMERO 12

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.

VENDREDI, 23 MARS 1934

## LE LIBERALISME ET LES PROBLEMES DE L'HEURE

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un excellent article que nous communiquons la Fédération Libérale Nationale du Canada.

Le titre de cet article est le titre même du programme libéral tel qu'exposé par M. Mackenzie King à la Chambre des Communes, le 27 février 1933, et qui contient quatorze points bien définis.

Ces quatorze points, comme nous l'allons voir, semblent embrasser tous les besoins de l'heure. Et c'est merveille de constater que tout ce que les autres partis peuvent trouver de mieux à nous offrir se trouve déjà contenu dans ce programme synthétique et parfaitement adapté aux conditions présentes. L'étonnement de quelques-uns, quand on leur dit, peut être simulé. Mais il peut tenir aussi au fait qu'ils ne veulent rien voir. Et pourtant le programme libéral fut proclamé il y a plus d'un an. Il fut le tour de la presse et fut cité à toutes les tribunes. Mais nos adversaires professent de l'ignorer et s'en vont réjettant que les libéraux n'ont pas de programme. Voilà désormais une accusation que vous ne devez jamais laisser passer sans la relever.

Le programme libéral, tel qu'exposé par M. King, n'est pas une simple mosaïque de vieilles lunes, comme en fabriquent périodiquement les conservateurs, non plus qu'une "catalogue" d'idées en guenilles comme en arborent les socialistes de tous les pays. C'est plutôt comme un appareil scientifique assemblé suivant toutes les lois de la méthode et de la réflexion, et qui permet de s'élever au-dessus de l'immense géchis du présent, d'embrasser le spectacle dans son ensemble mais baigné dans les lueurs d'une espérance raisonnée.

Écoutez la voix persistante de Laurier qui disait, dès 1877, dans son fameux discours sur le libéralisme:

"Je suis de ceux qui pensent que partout, dans les choses humaines, il y a des abus à réformer, de nouveaux horizons à ouvrir, de nouvelles forces à développer."

Cela est d'hier, et pourtant cela est aussi d'aujourd'hui. Il se trouve précisément que les quatorze points s'emboîtent, pour ainsi dire, dans la division classique de Laurier: abus à réformer, nouveaux horizons à ouvrir, nouvelles forces à développer.

En un monde tiraillé entre les deux extrêmes, le libéralisme doit s'affirmer. (1)

Mais opter entre deux extrêmes n'indique pas nécessairement de la timidité. Au contraire, il y faut du courage. Le courage incessant d'Ulysse s'orientant entre Charybde et Scylla. Il faut encore de la virilité pour se défendre contre la torpeur de la réaction aussi bien que contre la fièvre du communisme.

Le torisme et le communisme, remarquez-le, sont des buts en eux-mêmes. L'un veut tout conserver, l'autre tout détruire. Le libéralisme, au contraire, cherche le progrès incessant. N'est-ce pas mieux?

Il y a certes des choses qui valent d'être conservées. Le capitalisme n'a pas amassé que des ruines. Même au milieu de la pire dépression que le monde ait connue, il y a de belles constructions qui subsistent à son honneur.

Mais le libéralisme intervient à point s'il s'agit d'empêcher le gaspillage en un monde affamé, de faire la part plus large aux travailleurs et aux consommateurs. Ou, encore, s'il importe d'apaiser la détresse provenant de l'inégale répartition de la richesse, ou de prévenir l'exploitation qui explique tant de privations et de misères.

Et vous avez déjà là quatre points du programme libéral qui propose une meilleure utilisation des ressources naturelles et humaines, qui tend à démocratiser l'industrie, qui pourvoit à l'établissement d'un bureau de contrôle des placements, et qui veut instaurer une meilleure répartition de la richesse en tenant compte des nécessités humaines, du progrès de la justice sociale et du bien commun. Cela implique, naturellement, un réajuste-

(1) Voilà, incidemment, la devise d'un nouveau magazine — *Le Mois Libéral* — dont le premier numéro paraîtra sous peu et qui sera l'organe de la Fédération Libérale Nationale. On peut s'abonner au siège de la Fédération, 114 rue Wellington, Ottawa. L'abonnement est de un dollar par année.

ment de l'impôt. Faire payer ceux qui peuvent payer, sans que personne échappe à sa responsabilité de citoyen et à son devoir de contribuable.

Pour prévenir l'exploitation, nous avons encore un autre moyen: le contrôle du crédit. Et c'est un cinquième point du programme libéral.

Le contrôle du crédit s'effectuera par le moyen d'une Banque centrale nationale qui méritera vraiment cette appellation. Une institution canadienne, et non une succursale de la Banque d'Angleterre. Une banque solidement établie, non pas tant pour la satisfaction des banquiers que pour les besoins du public. Et qu'elle pourvoie aux besoins domestiques, sociaux et industriels du peuple canadien.

Vous n'ignorez pas que le gouvernement conservateur s'est approprié cet article du programme libéral. La mesure est meilleure qu'on n'aurait cru. Reste à voir comment elle sera appliquée. Beaucoup dépendra du choix du gouverneur dont la personnalité donnera son caractère à l'institution. Mais il reste que les mois qui précéderont l'institution de la Banque du Canada furent marqués d'une affluence insolite de financiers et de banquiers anglais qui parurent étrangement intéressés à nous. Et cela n'est pas fait pour nous rassurer, bien que nous apprécions toutes ces visites flatteuses.

En ces matières, le parti libéral usera de vigilance pour sauvegarder le gouvernement responsable. Et c'est un autre point du programme libéral, le sixième:

Le parti libéral croit que l'exécutif a profité de la crise pour usurper les prérogatives du parlement et s'arroger des pouvoirs dictatoriaux. Le libéralisme reste attaché, comme toujours, au principe de la liberté parlementaire et de la suprématie du parlement. C'est pourquoi nous abrogerons toute législation, adoptée par le régime actuel, dont l'effet est d'enlever au parlement le droit de contrôler les dépenses et les impôts et de conférer au cabinet des pouvoirs arbitraires injustifiables, notamment:

1.—La législation autorisant l'exécutif à adopter des mesures par simple décret pour le maintien de la paix, de l'ordre et de la bonne administration.

2.—La législation qui consent à l'exécutif un blanc-seing pour les déboursés de tout genre.

En définitive, ce que le peuple veut, il peut l'obtenir d'un gouvernement pourvu que nous soyons en démocratie.

Mais les droits de l'individu risquent fort d'être foulés au pied sous des régimes extrémistes, qu'ils s'appellent torisme, fascisme, hitlérisme, communisme ou bolchévisme.

Peu importe le nom, ce sont là des dictatures et qui tuent la liberté. Or, le parti libéral de par tradition s'attache à restaurer toutes les libertés. C'est sa raison d'être. Dans le même ordre d'idées, il veut assurer une véritable représentation de la nation canadienne au parlement.

Voilà qui importe surtout aux minorités dont nous sommes.

Et voilà deux autres points: sept et huit.

La vigilance, corollaire du gouvernement responsable, doit aussi s'étendre aux frais d'administration et à l'équilibre du budget. C'est le neuvième point sur lequel il n'est guère besoin d'insister. Le passé en témoigne. L'avènement des libéraux se traduit toujours par une augmentation des revenus et un allègement de l'impôt, et aussi par une réduction dans le coût de l'administration.

Vous remarquez, jusqu'ici, que les neuf points énumérés s'alignent naturellement sous le premier des trois grands objets du libéralisme, tels que posés par Laurier. Tous ont trait à des abus qu'il importe de corriger.

Un dixième point se range sous la même catégorie, car il tient à l'un des pires abus qui soient: c'est le chômage. Problème mondial, c'est entendu, mais qui tient à la violation des lois économiques. Et le Canada fut l'un des plus coupables avec le nationalisme économique qui sévit depuis l'avènement des conservateurs. Voilà pourquoi nous avons un demi-million de sans-travail sur une population de dix millions.

Pour faire face à l'urgence et régulariser les secours, le parti libéral suggère une commission natio-

## LAWRENCE WILSON

(Pour l'Avenir du Nord)

Dans la région où j'habite, celle de Soulanges-Vaudreuil, la mort quasi soudaine, après quelques heures seulement de maladie, à Montréal, le samedi 3 mars, de l'homme d'œuvres, secourable à tant de gens, qui fut notre député aux Communes de 1925 à 1929 et était depuis quatre ans bientôt "notre sénateur" pour la division de Kigaud, mais que tout le monde appelait hardiment Lawrence Wilson et tout court, a produit une impression profonde, et, certes, il n'en pouvait être autrement. Ainsi que l'a répété souvent M. le docteur Deguire, son voisin et son ami à Coteau du Lac, dans les réunions populaires où l'on "fêta" les générosités du grand philanthrope, c'est surtout dans nos comtés-unis de Soulanges et de Vaudreuil que le regret de Lawrence Wilson a été un "sèmeur de bonheur" et un "metteur de soleil", en distribuant, sans se lasser, depuis une dizaine d'années, des dons princiers et aussi des menus cadeaux, à droite et à gauche, dans l'intention toujours de faire des heureux et de projeter un peu de lumière dans les plus humbles foyers.

Je ne m'essaierai pas à peindre au naturel, et avec toute la perfection d'art qui conviendrait, la bonne figure du défunt sénateur, si connue de tous, si sympathique et si vraiment chère aux braves gens de mes alentours. Il paraît que, tout au long de mes chroniques, ma plume a ressuscité trop de morts pour les faire renaître chacun d'eux bien vivants. C'est, en tout cas, ce qu'en pense un jeune Père de la *Revue dominicaine*, qui fait ses dents en critique et dogmatise, es choses littéraires et artistiques, avec un aplomb que je serais tenté de lui envier, si j'avais jamais eu d'autre but que de raconter en toute simplicité la vie et la carrière de ceux dont j'écris. A défaut d'écritures, le bon Père me concède l'exécution. Je l'en remercie beaucoup. Il a vu juste. Je ne vise pas à monter aussi haut qu'il le voudrait. Je lui laisse le champ libre pour sa propre ascension. Mais je n'en tiens pas moins, n'en déplaît à ce sage, épris du plus parfait, à continuer de rendre hommage, à ma modeste façon, à ceux que j'ai connus et estimés dans la vie. Pour cette fois-ci, je salue la mémoire de ce digne citoyen, au si grand cœur, Lawrence Wilson, qui vient de disparaître. Je ne prétends d'ailleurs à rien d'autre, selon mon habitude, qu'à fixer quelques traits de sa physiologie. Chacun fait ce qu'il peut et tout le monde n'a pas l'avantage d'être un émile de *Fra Domenico*!

Lawrence Wilson était bien lui-même et il ne ressemblait à personne. Fils d'un père écossais et d'une mère canadienne, il tenait, des deux sœurs qui coulaient dans ses veines, de fortes qualités de vigueur et d'activité, de ténacité et d'endurance, qui n'excluaient ni l'exubérance ni la fougue. Il avait hérité l'esprit pratique et le sens des affaires du côté paternel, l'entregent, l'aménité et la courtoisie du côté maternel, avec aussi beaucoup de finesse, de la ruse même et une bonhomie qui se trouvait partout à l'aise. Je parlais, ici même, l'autre semaine, de sir Hormisdas Laporte, avec qui l'honorable sénateur Lawrence Wilson entretenait, chaque été, à Coteau du Lac, des relations de bon voisinage. On ne saurait se figurer ce contraste plus frappant que celui qui se marquait entre ces deux hommes.

Un jour, m'a-t-on confié, au temps où M. Wilson était député fédéral, il se rend avec des amis à un bazar organisé pour une œuvre d'éducation. "Combien comptez-vous faire de recettes?" demande-t-il soudain à la Soeur supérieure. "Mais, je ne sais pas, Monsieur le député. Une quinzaine de cents piastres peut-être? Ce serait beau et nous en serions bien satisfaites." M. le député prend son carnet de chèques, marque un chiffre et signe, puis tenant le papier: "Ma soeur, si vous voulez j'achète tout le bazar pour deux mille piastres." La pauvre Soeur n'en croyait pas ses yeux! Aussitôt M. Wilson distribue des objets aux dames patronnesses, aux zélatrices, aux enfants. Toujours souriant, il ajoute, en se tournant vers la supérieure: "Mais, je ne puis pas, ma bonne Soeur, emporter tout ce bazar à Coteau. Eh! bien, je vous le redonne! Continuez votre tombola et gardez mon chèque!"

Une année, aux approches du jour de l'an, M. Wilson s'informe, auprès de la supérieure de la maison de la Providence à Coteau, des

(A suivre)

mes de la haute finance, que la fortune avait favorisés et distingués tous les deux. Autant M. Laporte était toujours calme et mesuré, un peu froid même et distant, autant M. Wilson était sans cesse actif et remuant, chaud et facilement abordable. Je vois mal M. Laporte loquace et jovial au milieu d'un groupe de jeunes artistes, ou racontant de gais propos sur la scène du "Pavillon Wilson" à Coteau du Lac, et je n'imagine guère non plus M. Wilson mûre des heures dans un couvent de bonnes sœurs, ou pêchant paisiblement à la ligne dans le "rapide" du même endroit.

Lawrence Wilson, né à Montréal le 16 juin 1863, venait d'atteindre à ses 70 ans. De taille moyenne, assez gros et bedonnant, la figure haute en couleur et toujours animée, avec des traits fortement accentués, des yeux clairs et pénétrants, sans cesse en mouvement, il faisait le voir, au milieu d'un groupe de ses "orphelines" de la Providence du Coteau, souriant et débouillant, pour le saisir absolument sur le vif. Il était là, à son naturel, sans apprêts, beaucoup mieux "lui", je pense, que sur ces théâtres universitaires, où, en reconnaissance de ses dons généreux, on le créait docteur en droit ou professeur honoraire des sciences sociales, à l'ahurissement de nombre de gens qui se demandaient, peut-être irrévérencieusement, ce que docteur pouvait bien savoir ou ce que ce professeur pourrait jamais enseigner? A Rigaud et à Valleyfield, collègue ou séminaire, on se borna à l'inscrire, au titre de bienfaiteur insigne, sur la liste des "anciens", ce qui était, il me semble, plus mesuré et mieux dans la note. De même, à cause de ses largesses en faveur des œuvres d'éducation et de charité, son évêque lui obtint de Rome le beau titre de Commandeur, et cela non plus ne détonnait en rien, bien au contraire. Toutefois, en tout respect à qui je le dois, je confesse que la cravate de Commandeur et la brillante étoile, comme au reste la toge de docteur, nous changeaient un peu trop notre vieil ami, à mon avis du moins. Le bon Lawrence ou Larry, ainsi que disaient ses intimes, s'arrangeait plutôt gauchement de ces insignes éclatants, et on aimait davantage, pour le grand nombre, à le retrouver, en "bon papa", distribuant des dragées aux fillettes de l'Asile du Coteau.

*L'Avenir du Nord*, dans sa livraison du 9 mars, a raconté la carrière et les succès dans le commerce de M. Wilson, puis son ascension rapide dans la vie publique — député en 1925, sénateur en 1930, etc. — je n'y insiste pas. Je ne répète pas non plus l'énumération de ses dons princiers effectués depuis surtout une dizaine d'années. Tous les journaux l'ont fait et cela suffit. Comme la note notre journal, si certains des dons du sénateur se faisaient avec ostentation, parce qu'il entendait servir d'exemple aux autres, beaucoup se firent avec une parfaite discrétion, dans le silence et sans bruit, et ce ne furent pas les moindres ni les moins méritoires. Tous les curés de notre région, si l'occasion leur était donnée, en pourraient témoigner. Lui qui était riche, il aimait à donner aux pauvres. Lui qui avait souffert du vide qui s'était fait à son foyer, il jugeait de son droit d'aider les malheureux et les souffrants.

Un jour, m'a-t-on confié, au temps où M. Wilson était député fédéral, il se rend avec des amis à un bazar organisé pour une œuvre d'éducation. "Combien comptez-vous faire de recettes?" demande-t-il soudain à la Soeur supérieure. "Mais, je ne sais pas, Monsieur le député. Une quinzaine de cents piastres peut-être? Ce serait beau et nous en serions bien satisfaites." M. le député prend son carnet de chèques, marque un chiffre et signe, puis tenant le papier: "Ma soeur, si vous voulez j'achète tout le bazar pour deux mille piastres." La pauvre Soeur n'en croyait pas ses yeux! Aussitôt M. Wilson distribue des objets aux dames patronnesses, aux zélatrices, aux enfants. Toujours souriant, il ajoute, en se tournant vers la supérieure: "Mais, je ne puis pas, ma bonne Soeur, emporter tout ce bazar à Coteau. Eh! bien, je vous le redonne! Continuez votre tombola et gardez mon chèque!"

Une année, aux approches du jour de l'an, M. Wilson s'informe, auprès de la supérieure de la maison de la Providence à Coteau, des

## VOICI LE SECOURS

L'incident de Hull-Sud doit inspirer de pénibles réflexions à qui-conque possède un cœur humain dans sa poitrine et non une pierre.

Les indigents de cette localité se voient abandonnés à leur triste sort par les pouvoirs publics; ceux de la municipalité et ceux de la province.

Nous n'avions donc pas touché le fond de cet abîme de souffrances physiques et morales que nous vivons depuis quatre ans! De quel côté se tourneront ces trente-cinq familles de Hull-Sud, après le mois de mars? Qui leur viendra en aide?

Hélas! en dépit des pronostics, comme soeur Anne penchée au bord de sa tour, on ne voit rien venir, et le peu que les pauvres recevaient leur sera retiré après le 31 mars prochain.

Nous nous débattons dans cette abominable crise depuis bientôt cinq ans, "sans avoir encore trouvé le moyen de remédier convenablement au chômage. Sommes-nous réellement si inférieurs ou si indolents que nous nous contentions de laisser vivre les indigents dans des conditions matérielles qui sont à en faire des mécontents contre l'ordre social?"

Cette réflexion pleine d'amertume est du journal *le Droit*, exilé à l'adresse à nos administrateurs qui se déclarent incapables de faire davantage. Il faut donc trouver le moyen de se sauver sans eux, de sauver la société en l'arrachant au désespoir et à la révolution menaçante.

La Saint-Vincent-de-Paul est l'organisation idéale pour prendre la direction du mouvement, et tenter une expérience qui a réussi en France.

Les moyens qui sont à sa disposition pour faire des "étrennes" aux orphelins. Il faut leur donner des choses utiles, explique-t-il, mais d'autres aussi qui les amusent. La supérieure — c'était ma cousine — elle me l'a raconté elle-même — se contenta de sourire et de dire au "bon riche" que Dieu bénirait ce qui lui ferait pour les enfants qui n'ont plus de famille. "Tenez, voici \$200.00, et faites-leur des étrennes!" bougonna le sénateur en s'en allant, "je rentre à Montréal et je ne reviendrai que dans quelques mois..." La bonne soeur comptait bien faire de joyeuses surprises à ses fillettes... Deux jours après, elle recevait deux grandes boîtes de jouets, de chez Duchesneau et Duchesneau, avec ce mot de M. Wilson: "Ceci pour l'amusement, servez-vous du chèque pour l'utilité."

Il serait facile de multiplier les traits de cette nature. On en pourrait faire un gros livre! Je pense à ce brave "fromager", dont la "fromagerie" brûla sans loin de chez moi, il y a trois ans, et qu'une largesse de M. Wilson mit en mesure de se relever de son malheur. Je me rappelle un jeune curé, qui organisa en 1933 une belle Saint-Jean-Baptiste, où il fit chanter, aux enfants de toutes ses écoles, réunis par groupes, les vieux chants canadiens. J'étais là. J'ai vu les yeux du sénateur se mouiller... "Belle idée, me dit-il, que de mêler ainsi les enfants à la fête nationale..." Et M. le curé eut un chèque substantiel, dont je pourrais indiquer le montant.

A une bénédiction de cloches, à Saint-Lazare de Vaudreuil, j'ai entendu le cardinal Rouleau, à ce temps évêque de Valleyfield, dire à quelqu'un qui s'inquiétait au sujet des idées de M. Wilson, pas toujours sûres, en sociologie: "Laissons-le faire du bien par ses charités. Il a un si grand cœur! Il ne faut pas tout demander au même homme. C'est son lot à lui d'être avant tout bon et charitable." Ce lot-là, ce n'est pas le moins beau, ni le moins utile, de ceux qu'on peut providentiellement recevoir à exploiter.

Un si grand cœur! Voilà qui caractérise exactement M. Wilson. On en parlera longtemps, comme d'un citoyen très riche, toujours joyeux et secourable à toutes les infortunes.

Il est mort, le 3 mars, muni des sacrements de l'Eglise, quasi sous la main béniçante du si bon Mgr Deschamps. La prière de beaucoup de gens le suit dans le mystère de l'au-delà, celle des enfants surtout! c'est là une garantie de survie heureuse. Au reste, l'une des *Béatitudes* du sermon sur la Montagne ne dit-elle pas: "Bienheureux les miséricordieux, ils obtiendront miséricorde!"

L'ABBE ELIE-J. AUCLAIR  
10 mars 1934.

ce, dans ce pays qui sera toujours le premier à éclairer la route qui suit l'humanité vers des destins supérieurs.

Le peuple qui souffre comprend l'impuissance des moyens de redresser ce qui est à bout de patience. Encore une année comme celles que nous avons subies, et l'on ne sait plus ce qui arrivera dans ce Canada aux longs hivers si rigoureux et si durs aux misérables.

Que manque-t-il donc pour que les producteurs produisent et pour que les consommateurs consomment à leur tour? Un instrument d'échange, un certificat de travail ou de services, un bon de marchandises, ce qu'on appelle de la monnaie. Ce n'est que ça? Nous allons en faire! En France, la société de Joseph Archer en fait...

Mais ce n'est qu'une manière de parler. Les fédéristes français ne font pas de monnaie, qui est un droit régalien appartenant à l'Etat. Ils ont seulement émis entre eux un bon d'échange qui active la production et la consommation pour leurs adhérents.

C'est ce système-là que nous voudrions voir essayer par les confères Saint-Vincent-de-Paul. Après tout, c'est d'une crise de monnaie que le monde se meurt. A la base, l'agriculteur ne demande pas mieux que de produire, s'il peut échanger ses produits contre un billet, n'importe lequel, qui sera accepté au magasin. Le marchand augmenterait bien son stock, s'il avait des acheteurs plus nombreux; quant aux consommateurs, on les verra fréquenter davantage les boutiques si on leur en donne les moyens, sous forme de certificats d'échange.

Et voici la marche qui pourrait être suivie à Hull et partout ailleurs:

1.—Mettre à la disposition de la Saint-Vincent-de-Paul une quantité de Bons de réduction Archer pour distribuer aux familles qui en ont besoin, à raison de \$2 en bons ajoutés à \$10 en argent ordinaire.

2.—Faire signer une lettre collective par un certain nombre de Commerçants de la localité qui s'engageraient à accepter les bons Archer pour au moins 10 p.c. du montant des achats. Ce minimum pourrait être progressivement augmenté. Ces commerçants: bouchers, épiciers, boulangers, pharmaciens, garagistes, marchands de chaussures, de confections, fabricants, maisons de gros, producteurs du sol feront circuler entre eux les bons Archer, comme la monnaie ordinaire; pour un paiement de 10 piastres on donnera 1 bon fédériste et 9 piastres en argent.

Ceux qui n'ont pas encore compris nous feront une objection. Tel marchand dira: Mais si, au bout d'un an, j'ai mille billets Archer, qu'est-ce que j'en ferai?

Nous n'aurons pas ce montant de billets, car vous les passerez au fur et à mesure à vos fournisseurs faisant partie de la fédération ou du club, si vous le voulez, dans les mêmes conditions que vous les aurez reçus, c'est-à-dire pour 1-10 du montant payé.

Et voici ce qui arrivera. Supposons qu'un marchand reçoive 50 piastres en bons Archer chaque semaine. A 10 p.c., 50 bons représentent des ventes pour 500 piastres. En 50 semaines il aura augmenté son chiffre d'affaires de 50 fois 500 p., ou \$25,000, que son voisin, qui n'accepte pas les bons Archer, ne fera pas.

Quand même il lui resterait 50 de ce bons après un an, si on liquidait l'expérience au lieu de la continuer, il aura tout de même encaissé un joli bénéfice, sans compter la satisfaction d'avoir prêté son concours à la Saint-Vincent-de-Paul pour une œuvre de relèvement social et national canadien français où tout le monde est gagnant moralement et matériellement. Et le résultat sera le même pour chacun des Commerçants fédérés.

J'invite tous les intéressés à examiner cette proposition, dans laquelle je n'ai rien en vue que le désir d'aider à mes semblables. M. Joseph Archer, de Paris, avec qui je suis en rapport, veut bien mettre à notre disposition une quantité suffisante de bons Europa pour une expérience n'importe où en Canada. C'est un philanthrope, c'est un large cœur, c'est un apôtre, c'est un Français, comme saint Vincent lui-même. Lui seul a la formule qui nous fera remonter de notre *De Profundis*.

LE FEDERISTE

## Les loteries à l'Assemblée législative de Québec

UN DISCOURS DE L'HONORABLE M. DAVID

Le secrétaire de la province, l'honorable Athanase David, a fait adopter par la législature de Québec le principe du projet de loi autorisant l'organisation d'une loterie pour fins éducationnelles et d'assistance publique.

L'honorable M. David, dans un discours d'une haute portée, fit l'histoire des loteries dans les différents pays. Il en fit ressortir les avantages, l'opportunité et rappela que nos œuvres les plus recommandables en bénéficieraient, alors que, présentement, des sommes considérables de l'épargne du peuple profitent à des loteries étrangères. M. David plaida chaleureusement la cause de l'université de Montréal qui bénéficierait d'une loterie dans la province de Québec.

Nous extrayons de son discours le passage suivant:

"Je dis donc aux députés qui ici sont des représentants de circonscriptions rurales de la région de Montréal: lorsqu'on vous parle de l'université de Montréal, n'éloignez pas celui qui vous approche. En réalité, la proportion des fils de Montréal est plus forte, plus grande, que la proportion des fils de la cité même. Et M. le Président ne serons-nous pas tous heureux, à l'aide de cette souscription volontaire que sera la loterie de vouloir demain assurer les autorités de l'Université de Montréal qu'elles peuvent continuer leur œuvre, parachever leurs constructions, recevoir leurs étudiants, les intelligences de chez nous, pour que, regardant l'avenir, nous ne craignons pas". (appl.)

"Je termine par un appel aux autorités fédérales. Je sais qu'il est toujours difficile de discuter ce que l'on dit être dicté par la conscience. Je sais que sur maintes matières il se trouve des "conscientieux objecteurs", mais pourqu'il, puisqu'il semble — et j'ose espérer que je ne me trompe pas — qu'il y a dans cette Chambre entière, complète unanimité, et puisque nous avons le courage de venir en avant les premiers, pourquoi nous refuser? — Une fois de plus, la vieille province de Québec prend les devants et dit aux autorités fédérales, à l'honorable M. Bennett, à l'honorable M. Meighen, qui se prononcent contre le principe des loteries, l'an dernier: "Je n'ai pas le droit de discuter votre décision mais, aussi bien que vous êtes convaincus que vous avez raison, pourquoi n'admettriez-vous pas que nous aussi nous pouvons avoir raison? Vous voulez faire le bien d'une façon, nous voulons le faire d'une autre. Laissez-nous l'occasion d'aider nos maisons de charité et nos maisons d'éducation". Et mon dernier mot à Ottawa sera: "Je vous en prie, permettez-nous de faire du bien dans la province de Québec".

## MELI-MELO

LA CANALISATION DU SAINT-LAURENT REJETEE PAR LES ETATS-UNIS

Le Sénat américain a rejeté le traité de la canalisation du Saint-Laurent négocié par Washington et Ottawa. Ce projet est donc ajourné indéfiniment. Nous croyons que cela est heureux pour l'avenir économique et politique du Canada. Il serait insensé pour notre pays d'entrer en société avec les États-Unis pour réaliser une entreprise où nos puissants voisins du sud prendraient et garderaient la part du lion. Est-ce logique et prudent de nous engager dans ce projet dont la réalisation coûterait un milliard, dont le but véritable n'est point la question du transport des produits de l'ouest mais avant tout l'exploitation de puissantes forces hydrauliques au bénéfice des États-Unis? Au surplus, que deviendraient les droits provinciaux et l'autonomie canadienne du fleuve Saint-Laurent, l'intégrité de notre territoire national?

L'échec de ce vaste schéma décapite beaucoup certains gros financiers, lanceurs d'affaire et brasseurs de gros intérêts privés. Et cela aussi nous incline à nous réjouir du rejet de ce projet par le Sénat américain.

# LE CENTENAIRE DE SAINT-JEROME

Le conseil exécutif du comité du centenaire de Saint-Jérôme poursuit son travail d'organisation. Il s'est réuni samedi dernier et a de nouveau étudié le programme des fêtes qui commémoreront notre centenaire.

Aussitôt que ce programme sera définitivement adopté, ce qui ne tardera pas, nous l'espérons, il faudra se mettre activement à l'oeuvre pour en assurer le succès.

Nous savons que tous les citoyens de Saint-Jérôme, anciens et nouveaux, chérissent leur paroisse, aiment à en connaître l'histoire, à célébrer les mérites de ses pionniers, à se rappeler la belle tâche accomplie par eux, à souligner les progrès rapides de Saint-Jérôme et à affirmer leur foi en un avenir brillant pour notre ville. Le centenaire de Saint-Jérôme doit être et sera d'abord la fête de la grande famille jéromienne. Tous les anciens, que la destinée a conduits ailleurs, reviendront avec joie au pays natal, se joindront à nous pour célébrer notre centième anniversaire. Ce sera comme la résurrection de vieux et bien chers souvenirs. Les descendants de nos anciennes familles, comme la génération nouvelle, devenue jéromienne depuis quelques années, écouteront avec attendrissement la narration des faits du passé; ils apprendront avec admiration la valeur de nos pères, leurs travaux, leurs vertus civiques, leur courage, leur fidélité à notre foi et à nos traditions. Ce qu'est Saint-Jérôme aujourd'hui est dû à la vaillante population des premiers jours qui nous a guidés dans la bonne voie. Depuis cent ans, il n'y a pas une famille jéromienne qui, d'une manière ou d'une autre, n'ait contribué à notre progrès. La grande histoire de Saint-Jérôme est faite de l'histoire de chacune de nos vieilles familles.

Dès lors, pas un seul de nous ne peut se désintéresser du centenaire que nous désirons célébrer dignement. Jéromiens de naissance et jéromiens d'adoption doivent s'unir dans un même sentiment de sincère attachement à Saint-Jérôme. Les premiers rendent témoignage au passé en se montrant fidèles à ses souvenirs et à ses traditions; les seconds perpétuent ces mêmes traditions en préparant l'avenir où ils apparaîtront, à leur tour, comme les continuateurs de la grande oeuvre entreprise par les pères de Saint-Jérôme.

Le centenaire de Saint-Jérôme sera aussi celui des débuts de la colonisation du nord de Montréal, de cette magnifique région si peuplée et si admirée aujourd'hui et qui, il y a cent ans, était couverte de forêts impénétrables. C'est donc une étape importante dans les développements de cette partie de la province de Québec qui sera célébrée en même temps que la centième année de l'existence de la paroisse de Saint-Jérôme.

On se propose de consacrer deux jours à la célébration de ce centenaire. Les 2 et 3 septembre prochain, un dimanche et un lundi, jour de la fête du Travail, seraient les dates choisies.

Sous peu, le Conseil exécutif convoquera tous les membres du comité du centenaire pour lui soumettre le programme qu'il élabore en ce moment et pour composer les divers sous-comités jugés nécessaires à sa réalisation.

# NECROLOGIE

Mlle Euphrosine Rolland, de Montréal, est décédée, à l'âge de 67 ans, le 17 mars courant.

Mlle Rolland était la fille de feu l'honorable sénateur Jean-Baptiste Rolland. Elle laisse un frère, M. S.-J.-B. Rolland, et une soeur, Mme veuve Raymond Préfontaine. Très charitable, elle consacra une partie de sa vie et de sa fortune à des oeuvres de secours pour les malades et les pauvres. Mlle Euphrosine Rolland fut une des fondatrices de l'hôpital Sainte-Justine.

Ses obsèques ont eu lieu, mardi dernier. Un service fut tenu à l'Institution des Sourdes-Muettes où Mlle Rolland a habité pendant plusieurs années, puis sa dépouille mortelle fut transportée à l'hôpital Sainte-Justine où un Libera fut chanté.

L'hôpital Sainte-Justine communique les notes suivantes sur Mlle Rolland: Elle fit partie du premier comité formé en mai, 1907, pour l'organisation d'un hôpital d'enfants, et depuis novembre, 1907, elle a rempli la charge de trésorière de l'hôpital Sainte-Justine, charge qu'elle garda jusqu'à ces dernières années.

Son grand sens des affaires, son esprit méthodique et pratique, son expérience, l'ont aidé à endosser des responsabilités financières auxquelles elle a su faire face, dans des circonstances parfois critiques.

Elle a consacré plus de 26 ans de sa vie à la cause de l'hôpital — lui donnant généreusement, souvent à l'insu de tous, et le faisant bénéficier de l'influence et de la considération dont jouissaient son nom et sa personnalité.

Elle fut une des plus ardentes organisatrices des souscriptions en faveur de l'hôpital et tout spécialement la Journée du Dollar, prenant la direction du Comité des paroisses, où elle avait su se ménager le meilleur accueil.

Son amour pour les enfants lui faisait voir la nécessité de poursuivre, au delà des murs de l'hôpital, l'intérêt des enfants que nous hospitalisons, et la poussée à organiser, en 1918, notre Service Social, afin de mieux se rendre compte du milieu économique et hygienique où vivaient les enfants, surveiller leur convalescence, et, au besoin, soulager bien des misères.

Il faut admirer son grand coeur, et ce profond esprit de charité qui lui faisait aider les malheureux, d'une manière si discrète et si effective.

Elle n'avait aucune charge de famille, et à remplir sa vie en se désintéressant sans compter pour les uns et pour les autres.

Nous prions la famille en deuil, et tout particulièrement M. S.-J.-B. Rolland, d'agréer nos vives condoléances.

# PETITE CHRONIQUE

## “LES DEUX MIROIRS”

Tous vous vous êtes déjà rendu compte, sans doute, que nous avons, dans la figure, “deux miroirs”? “deux miroirs” qui varient de forme et de teinte selon la personne à qui ils appartiennent, “deux miroirs”, en un mot, qui reflètent les pensées, l'âme de chacun de nous.

Ces “deux miroirs”, vous l'avez deviné, ne sont autres que vos “yeux”. Bleus ou noirs, gris, verts ou bruns, tous sans exception et quelquefois même, contre notre volonté, dévoilent à ceux qui savent y lire nos pensées, notre état moral. Avez-vous jamais remarqué cette limpidité naïve et ingénue des yeux si beaux et si purs des tout petits enfants? N'est-ce pas là l'état de leur âme heureuse et insou-

ciante, puisqu'elle n'a pas encore resenti la pointe aiguë et inévitable des innombrables épines de la vie? Ame pure et candide, âme chère à Dieu entre toutes! Quelle paix règne en ces “anges de la terre” et, comme leurs grands yeux nous la disent, cette paix! Ce n'est certes pas à cet âge qu'on peut dissimuler ses sentiments. Puis, l'enfant vieillit, ses yeux toujours aussi beaux et aussi purs, semblent plus perplexes, on dirait qu'il veut savoir en quoi consiste cette vie pleine de mystère, sur laquelle il s'achemine de jour en jour. Le temps passe, file, et l'enfant devient jeune homme ou jeune fille; ses yeux, cette fois, tout en conservant un peu de l'expression naïve d'autrefois, sont remplis de mystères, on y lit de ces rêves intimes, de ces illusions bleues et roses qui accompagnent infailliblement l'âge du rêve, le “dix-huitième printemps”. O jours heureux où la vie semble si belle, si bonne, si attrayante! Hélas! “l'automne” arrive vite et, avec lui, les cruelles désillusions qui mettent dans les yeux comme un regret du passé. Puis, succède l’“hiver”, qui couvre de blanc frimas les nobles têtes inclinées vers la terre. Alors, les paupières gonflées par trop de larmes, laissent à peine entrevoir les “deux miroirs”, ceux qui ont reflété tour à tour, joies, rêves et peines, et qui, aujourd'hui, traduisent la douleur et aussi l'espérance d'une vie meilleure, d'un bonheur vrai et sans fin.

“NISON” S.-Jérôme, ce 17 mars 1934.

# Cloué au lit, il ne pouvait travailler

M. Olmstead est maintenant résalable — grâce aux Pilules Dodd pour le Rein.

Shawville, P. Q. Mars 19 (Spécial) — “J'ai souffert du rein pendant nombre d'années, obligé parfois de prendre le lit, incapable de faire aucun travail. J'ai beaucoup souffert ainsi jusqu'au jour où on m'a parlé des Pilules Dodd pour le Rein.” écrit M. Henry Olmstead, R.R. 3, Shawville, P.Q. “J'en ai eu quatre boîtes et elles m'ont fait tant de bien que j'en ai eu d'autres. J'en ai pris douze boîtes environ et je suis complètement rétabli. J'ai soixante et un ans et je suis agent pour une pépinière. Vous pouvez publier cette lettre, espérant qu'elle pourra faire du bien à d'autres pauvres victimes du mal de rein.”

Les Pilules Dodd gardent le rein en état de faire tout son travail de nettoyage et de purification du sang. Gardez tout le temps à la maison une boîte de Pilules Dodd pour le Rein.

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 mars 1934. Présents: Son Honneur le maire Alfred Chériar, MM. les échevins R. Lapointe, L. Girardeau, J. Bastien et J.-A. Lessard.

Les estimateurs, MM. Joseph Vermette et Honoré Lauzon, sont continués dans leur fonction pour l'année en cours et M. Joseph Bastien est engagé pour remplacer M. Alphonse Lanthier.

La ville a décidé d'adopter l'avance de l'heure. A partir du 29 avril 1934 à 19.01 heures du matin; les horloges seront avancées d'une heure jusqu'au dimanche 30 septembre 1934, à 12.01 heures du matin.

M. Antony Lessard, échevin, est nommé maire suppléant pour le second trimestre de l'année 1934.

M. le maire est autorisé de faire les démarches voulues auprès du gouvernement provincial dans le but d'obtenir une certaine somme d'argent laquelle sera employée à enlever les glaces sur les voies publiques de la ville, ce qui serait un excellent moyen de venir en aide aux chômeurs en leur procurant du travail.

Le Trésorier de la Ville est autorisé à verser au secrétaire de la Société Saint-Vincent de Paul une somme de \$500.00 qui devra servir à secourir les indigents de la ville.

Le trésorier est autorisé à signer un reçu pour la somme de \$19,736.13 représentant le paiement annuel dû par la Gatineau Power Co., en vertu du règlement no 129 de la ville, du montant de \$8,055.55 pour achat du système électrique de la ville et la somme de \$11,680.58 étant les intérêts à 5% sur le balance du capital dû par la compagnie à la ville. Le trésorier devra réclamer le montant des intérêts accumulés depuis le 1er mars 1934 jusqu'à la date de réception du chèque, le 9 mars 1934.

# NOUVELLES D'AUTREFOIS

IL Y A 35 ANS: On lisait dans l'Avenir du Nord du 24 mars 1899:

— Une femme, Matha Place, vient d'être électrocutée à la prison de Sing-Sing à New-York pour avoir assassiné sa belle-fille. C'est la première femme qui soit exécutée à l'électricité à New-York.

— Depuis huit jours il est tombé ici plus de neige que durant tout l'hiver. Le train du nord, bloqué par l'abondance de la neige depuis cinq jours, n'est descendu ici que ce matin.

— Un brave! Le 21, à 9 heures, du soir, pendant la grosse tempête, M. Joseph Boisseau est parti en voiture pour Sainte-Scholastique.

— M. l'abbé Landry, notre second vicaire, nous a quittés pour aller demeurer à Rawdon où il est nommé curé en remplacement de M. l'abbé Baillargé, qui a été transféré à Saint-Hubert.

— Il se transporte une grande quantité de tuyaux de fer dans le haut de la ville, jusqu'aux chutes Sanderson pour notre nouvel aqueduc. Chaque tuyau pèse 1000 lbs. Ceux que l'on posera dans la ville pèseront 1,500 à 2,000 livres!

IL Y A 30 ANS: On lisait dans l'Avenir du Nord du 24 mars 1904:

— La population de l'Irlande qui était de 8 millions il y a cinquante ans, n'est plus que de 4 millions et demi.

— Le comté de Terrebonne n'a pas été oublié dans les faveurs du gouvernement. En effet, une somme de \$12,000. est inscrite au budget des travaux publics et sera affectée aux édifices publics de notre comté.

— Les travaux des relevés hydrographiques et de dragage qui étaient sous le contrôle du ministère des travaux publics dépendront désormais du ministère de la marine et des pêcheries.

— M. Régis Guénette, manufacturier du quartier Saint-Jean-Baptiste a été, samedi, la victime d'un pénible accident. Il a reçu un coup de pied de son cheval qui a mis sa vie sérieusement en danger.

IL Y A 25 ANS: On lisait dans l'Avenir du Nord du 26 mars 1909:

— Nous détachons ce qui suit du rapport annuel de M. J.-B. Primeau, inspecteur d'écoles pour le district scolaire des comtés de Terrebonne, Deux-Montagnes et Montcalm: “L'inscription était, l'an dernier, de 3,426 garçons et de 2,930 filles, soit 6,356 élèves; cette année elle est de 3,401 garçons et de 3,038 filles, soit 6,529 élèves. Il y a donc une augmentation de 173 élèves sur l'année dernière. La moyenne des présences qui était de 5,019 en 1905-06 est de 5,210 cette année.

“La moyenne des traitements en 1905-06 était de \$131.00 pour les institutrices et de \$315.00 pour les instituteurs. Cette année elle est de \$133.00 pour les institutrices et de \$359.02 pour les instituteurs.”

— Le samedi 20 courant s'est terminé un concours au jeu de dames entre MM. Emery Gratton, Joseph Duquette, Hormisdas Taylor, Prosper Lachapelle, Xavier Binette, Alexandre Lajeunesse et Alfred Paquin, dont le vainqueur fut M. Taylor. MM. Gratton et Duquette arrivèrent respectivement 2ème et 3ème.

— Nous avons le regret d'annoncer la mort de notre concitoyen, M. Wilfrid Desjardins, greffier de la cour de magistrat et secrétaire trésorier de la commission scolaire de la paroisse de Saint-Jérôme, il était âgé de 51 ans.

IL Y A 20 ANS: On lisait dans l'Avenir du Nord du 27 mars 1914:

— Le 21 mars courant, l'épouse de M. Jean Simard a heureusement mis au monde une fille. Le baptême eu lieu dimanche et l'enfant a reçu les prénoms de Marie-Camille-Jacqueline-Pierrette. Le parrain et

la marraine furent M. Pierre Simard et madame Camille de Martigny, grands-parents de l'enfant.

— On annonce les fiançailles de Mlle Amanda Gohier, fille aînée de M. Edouard Gohier, commissaire du canal de la baie Georgienne, avec M. Bruno Nantel, avocat, fils de l'honorable Bruno Nantel, ministre du revenu de l'intérieur. Le mariage aura lieu le 28 avril prochain.

— Nous aurons bientôt un nouveau bedeau. M. Adolphe Labelle reprendra son poste de gardien du cimetière et M. Valiquette le remplacera comme bedeau.

IL Y A 15 ANS: On lisait dans l'Avenir du Nord du 21 mars 1919:

— M. J.-E. Prévost, député de Terrebonne, prononce à la Chambre des communes un discours qui peut passer pour un des meilleurs qu'il nous ait été donné d'entendre en français.

— M. l'abbé René Labelle a été élu supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice en remplacement de feu l'abbé N.-A. Troie. M. l'abbé Labelle, qui a été directeur du Collège de Montréal, était curé de Notre-Dame depuis plusieurs années.

Il est le 17ème supérieur de S.-Sulpice et le deuxième Canadien-Français appelé à ces éminentes fonctions.

IL Y A 10 ANS: On lisait dans l'Avenir du Nord du 21 mars 1924:

— L'ouverture du palais de justice construit à Saint-Jérôme, nouveau chef-lieu du district de Terrebonne, aura lieu au mois de juin prochain. Les justiciables du district se réjouissent de cette nouvelle. On est à meubler le nouveau palais. Nous remercions l'honorable Athanase David de cette décision.

— M. Janvier Corbeil, maire de la paroisse de Saint-Jérôme, a été réélu préfet du comté à la dernière réunion du conseil du comté de Terrebonne.

— La Banque Provinciale a ouvert une succursale dans notre ville dans les anciens bureaux occupés par la banque d'Hochelega, rue Labelle. M. Mondoux, ci-devant gérant de la banque Nationale en sera le gérant.

— Le 13 mars, Mme J.-Edward Scully (née Georgine Taillefer) a donné le jour à un fils baptisé sous les noms de Joseph-Earle-Stanley-Douglass-Edward.

— Le 6 mars, est décédée Mme Joseph Millette, (née Bernadette Bélanger). Elle laisse, outre son époux, trois garçons: MM. Bernard, Fernand et Paul Millette et une fille, Mlle Marguerite.

**Rhumes des Bébé**  
Arrêtés sans droguer  
Appliqué extérieurement, Vicks soulage sans déranger l'estomac.

**VICKS VAPORUB**  
Pour Tout Refroidissement

Clair - riche - savoureux  
**“SALADA”**  
THE DU JAPON  
(VERT NATUREL) 6777  
‘Frais des plantations’

**SAINT-SAUVEUR**  
— Le Club Sport Saint-Sauveur organise pour dimanche, le 25 mars, une course en skis et les clubs sont cordialement invités à participer à cette course en inscrivant leurs équipages. Le fameux trophée “Côte 70” présenté par M. W.-B. Converse, président du Club Red Bird sera à l'enjeu.

— Les équipes se composeront de cinq membres et les clubs pourront entrer autant d'équipes qu'ils le désireront. Les points seront comptés d'après les règles de Canadian Amateur Skiing Association.

Cet événement devrait être bien vu des clubs et attirer une foule d'amateurs de ce sport.

**L'ANNONCIATION**  
— Dimanche le 11 mars, Sainte-Agathe loua le train du Pacifique-Canadien, pour amener ici les joueurs de hockey de Mont-Laurier, Nominique, l'Ascension, l'Annonciation et Saint-Faustin. Plusieurs gens des paroisses environnantes se sont joints aux joueurs pour assister à la partie qui eut lieu ce jour-là. Plusieurs des nôtres se sont rendus, entre autres, Mmes Noémie, Lucille Cartier, Simone Pharaud, Mmes Emile Gauvreau, Léonard, Omer Lacoste, Mlle Donalds Fleurent, M. Georges Pelet, Gérard Ampleman, Henri Fortier, Damase Lauzon, Adéola Boileau, Emile Léonard, Conrad Robidoux, Omer

**BEMA**  
LA VERITABLE  
**MELASSE**  
EXTRA FANCY  
**BARBADES**

**CHERCHER ET VOUS TROUVEREZ**  
dans le Gin de Kuyper, vous découvrirez toujours cette réelle saveur de Hollande.

1<sup>00</sup> la bouteille de 10 onces  
2<sup>50</sup> la bouteille de 26 onces  
3<sup>50</sup> la bouteille de 40 onces

**GIN de KUYPER**  
CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE

Mélangé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, DISTILLATEURS Rotterdam, Hollande. — Maison fondée en 1695.

En vente au Canada depuis plus de 100 ans 678

La Poudre à Coquerelles  
**MYSTERIEUSE**  
Détruit radicalement les coquerelles.  
En vente partout

**PHARMACIE OSCAR LANDRY**  
WILFRID PRUD'HOMME, Pharmacien, Gérant

Lactogen, petit \$1.09 Lactogen, grand \$2.35  
Histogen Elixir, \$1.59  
Pulmoserum, 1.49  
Poudre Louis Legras, 59c  
Cigarettes Louis Legras, 59c  
BLUE JAY, 35c. OZONOL, 29c.

**HUILE DE FOIE de MORUE**  
Pure et fraîche  
6 onces \$0.25 - 16 onces \$0.50  
40 onces \$1.00 - 80 onces \$1.50  
Pilules Chase, foie 25c Pilules Chase, nerfs 45c

Les billets d'admission pour la séance du 4 avril au bénéfice du Poyer des Révérends Soeurs Notre-Dame du Bon Conseil, sont en vente ici.

Tél. 490 Voisin du Marché Tél. 461  
**Pharmacie Oscar Landry**  
La mieux assortie du district  
341, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme

**SIROP DE MAÏS EDWARDSBURG CROWN BRAND**

Le sirop de table économique et délicieux

Un sucre nourrissant pour toute la famille

THE CANADA STARCH CO LIMITED, MONTREAL

**Dollar pour DOLLAR PLUS LES INTÉRÊTS**

Lorsque vous déposez vos épargnes à cette banque, vous savez que vous retrouverez chaque dollar de votre argent, plus les intérêts. Le compte d'épargne constitue la forme la plus sûre de placement pour des centaines de milliers de Canadiens économes et confiants en leurs propres forces. Il reste au pair à travers les bons et les mauvais jours. Il donne un revenu sûr et régulier. C'est un placement qu'on peut diminuer ou augmenter selon sa situation financière particulière.

**BANQUE DE MONTRÉAL**  
Fondée en 1817  
L'ACTIF DÉPASSE \$ 750,000,000

Succursale de St-Jérôme: J. V. RABOIN, Gérant  
Succursale de Ste-Agathe-des-Monts: M. I. WALSH, Gérant  
Succursale de Ste-Thérèse: G. E. WURTELE, Gérant  
Succursale de St-Jovite: J. O. R. MARCHAND, Gérant

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EFFICIENT  
... fruit de 116 années de fructueuses opérations

### COMMISSION CANADIENNE DE LA RADIODIFFUSION

Les postes de la Commission canadienne de la Radiodiffusion feront entendre le soir du Vendredi Saint, 30 mars, de 9 heures à 10 heures et demie, les Sept Paroles du Christ de Théodore Dubois. C'est l'une des rares fois que l'on entendra cet oratorio d'après le texte original, c'est-à-dire avec un choeur mixte et grand orchestre.

Ce sont les Disciples de Massenet dirigés par Monsieur Charles Goulet qui interpréteront cette oeuvre.

Les solistes seront: Mlle Anne Malenfant, MM. Lionel Daumais et Roméo Jobin.

Les Disciples de Massenet constituent l'une des sociétés chorales les plus intéressantes de la province. Ces chanteurs et chanteuses — soprani, altos, ténors et basses — sont au nombre de près d'une centaine.

Comme le disait un critique musical, M. Fred Pelletier, "ce groupe, qui se soumet à une sévère discipline volontairement et joyeusement acceptée, possède une souplesse et une sûreté extraordinaires". C'est dire que les radiophiles sauront s'intéresser particulièrement à la diffusion radiophonique de cet oratorio que l'on considère d'ailleurs comme un chef d'oeuvre du genre.

On désigne par les Sept Paroles du Christ, celles qu'il a prononcées sur la croix avant de rendre l'âme. Ce sont:

1° — "Jésus, priez pour vos bourreaux et ses ennemis: "Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font".

2° — "Sitio" — "J'ai soif".

3° — S'adressant à Marie: "Femme, voici votre fils" et à saint Jean: "Voilà votre mère".

4° — S'adressant à l'un des larrons: "Aujourd'hui, tu seras avec moi dans le paradis".

5° — "Mon Dieu! pourquoi m'avez-vous abandonné?"

6° — "Père, je remets mon esprit entre vos mains".

7° — "Tout est consommé".

Les Sept Paroles du Christ seront expliquées par un prédicateur dont nous ferons connaître le nom prochainement. Cette émission sera radiodiffusée par les postes du réseau transcontinental de la Commission canadienne de la Radiodiffusion.

— M. le curé Lebeau est retourné à Montréal pour y suivre un traitement médical. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

— Mlle L. Gratton est en promenade chez sa soeur, Mme Lajeunesse à Sainte-Adèle.

— Mlle J. Massie est en promenade à Montréal.

— Mme A. Ouimet et Mlle Y. Massie ont rendu visite à leurs parents M. et Mme W. Massie.

— M. J. Mario est venu passer l'hiver parmi nous.

### Un mari maigrit Epouse heureuse

30 livres de graisse!

Voici quelque chose que toutes les femmes de maris obèses seront heureuses de connaître. C'est l'expérience d'une femme dont le mari pesait récemment 230 livres. Elle écrit:

"Il me semble qu'il est de mon devoir de vous écrire pour vous dire qu'après avoir pris des Sels Kruschen pendant près de 3 mois, mon mari a réduit son poids de 230 à 200 livres. Kruschen seul a produit ce résultat. Je suis moi-même trop grasse, aussi ai-je commencé à prendre Kruschen il y a trois semaines. Déjà, mon poids est passé de 153 à 144 livres. Nous sommes tous deux enchantés!"

— Mme C.  
Kruschen combat l'embonpoint en aidant les organes internes à fonctionner convenablement — à éliminer chaque jour les déchets et poisons qui, si on les laisse s'accumuler, se transforment en tissus graisseux.

### Offre d'essai gratis

Si vous n'avez jamais essayé Kruschen — faites-le maintenant à nos frais. Nous avons distribué un très grand nombre de paquets "GIANT" spéciaux, qui vous permettront de juger par vous-même combien notre prétention est juste. Demandez, à votre pharmacien, le nouveau paquet "GIANT" à 75c.

Ceci comprend notre bouteille au prix régulier de 75c, ainsi qu'une bouteille d'essai — dose suffisante pour environ une semaine. Ouvrez d'abord la bouteille d'essai, prenez-en.

Si, ensuite, vous êtes absolument convaincu que l'efficacité de Kruschen n'est pas telle que nous le prétendons, la bouteille régulière qui reste est aussi bonne que lors de son achat. Rappelez-vous: votre pharmacien est autorisé à vous remettre immédiatement votre 75c, et sans discussion. Vous aurez essayé Kruschen, gratuitement, à nos frais. Rien de plus raisonnable, n'est-ce pas?

Fabriqué par E. Griffiths Hughes Ltd., Manchester, Angleterre (fondée en 1756). Importateurs: McGillivray Bros., Ltd., Toronto.

— M. Roméo Lanthier est revenu des chantiers ces jours passés.

Legault, Dr A. Ruel, D. Boivin, M.M. et Mmes E. Malboeuf et Albert Desjardins, M. A. Roberge et si l'espace nous le permettait une centaine d'autres bons amis.

En écrivant ces quelques lignes qui voudraient transmettre notre appréciation, l'émotion rend malhabile car la générosité de tous fut si spontanée, si grande que l'on ne trouve pas l'expression adéquate pour dire notre reconnaissance... Merci, et à l'an prochain.

### LAC DAVID

— Mme Edgis Paladenis et ses deux enfants, Rolande et Ernest, de Montréal, étaient parmi nous ces jours derniers.

— Mme Jos. Desrochers et sa fille Madeleine, de Chute Victoria, étaient de passage au Lac David, lundi dernier.

— M. Roméo Lanthier est revenu des chantiers ces jours passés.

### PROGRES ACCOMPLIS MALGRE LA CRISE

La dépression qui depuis 1929 étreint la plupart des pays du monde semble toucher à sa fin. En ce début d'année 1934, plusieurs signes annoncent une prospérité qui n'est peut-être pas aussi prochaine que nous la voudrions, mais elle sera, je l'espère, établie sur des bases solides et permanentes.

Il ne faut pas nous faire d'illusions sur la rapidité du relèvement économique. Il sera lent, car les ruines accumulées depuis cinq ans rendront difficile la reconstruction économique.

Notre province a elle aussi souffert de la crise. Toutefois, grâce

# GIN CANADIEN MELCHERS CROIX D'OR

Distiller un gin supérieur est un art difficile...

La maison Melchers pratique cet art depuis plus de 35 ans... Elle a maîtrisé la technique délicate de la rectification quadruple... Elle sait vieillir son produit longuement et à point. Chaque goutte du Gin Melchers Croix d'Or révèle le tour de main du maître-distillateur.

La plus grande vente des gins Geneva



au Canada

10 onces \$1.00  
26 onces 2.30  
40 onces 3.30

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED — MONTREAL ET BERTHERVILLE

aux qualités traditionnelles de notre population: la modération, une sage lenteur dans l'adoption des idées nouvelles, un sens critique qui lui inspire une méfiance instinctive à l'égard des innovations trop har-

dies, grâce, dis-je, à ces qualités traditionnelles, notre province a été atteinte moins profondément que d'autres provinces et que certains états de la république américaine. Nous avons dû faire face au chô-

mage et soulager la misère. Nous y avons réussi sans ébranler notre structure économique et sans compromettre l'avenir de notre province. Nous y avons réussi grâce à la charité privée, grâce à l'intervention

généreuse et en même temps prudente du gouvernement provincial.

Il a fallu recourir au secours direct en argent là où ce secours était urgent, mais notre gouvernement s'est surtout efforcé de maintenir les grands services publics, de leur infuser plus d'activité, de créer du travail qui fut non une forme déguisée de charité ou une subvention à l'oisiveté, mais un travail vraiment utile, exécuté en vertu d'un plan coordonné d'améliorations dont la province bénéficiera en permanence. C'est là, je crois, le seul remède rationnel, le seul remède efficace à une situation que les expédients ne peuvent qu'aggraver.

C'est ainsi que notre province a continué les oeuvres constructives commencées et poursuivies depuis un quart de siècle: l'extension de la colonisation, le développement de l'agriculture, la découverte et l'exploitation des mines, la construction des routes et des ponts.

Non seulement la crise n'a-t-elle pas suspendu notre activité dans ces domaines essentiels, mais nous y avons accompli des progrès signalés. Notre province a rendu au sol un grand nombre de ses fils qu'une prospérité urbaine factice lui avait enlevés; elle a organisé scientifiquement l'industrie agricole; elle a arraché des profondeurs de son sol des richesses insoupçonnées; elle a ajouté des milliers de milles à son réseau routier; elle a, sur ses plus imposantes rivières, jeté des ponts magnifiques qui ont facilité et multiplié les communications et les transports; elle a propagé son bon renom et ses attraits à l'étranger, organisé le tourisme et procuré à sa population une source rémunératrice de revenus.

En un mot, dans tous les domaines, notre province a pu, malgré la crise, maintenir la continuité de son développement et remplir dans le calme, l'ordre et le travail le rôle que la Providence lui a assigné dans la confédération canadienne.

J.-E. PERRAULT,  
Ministre de la Voirie

### ST-ADOLPHE DE HOWARD

— La semaine dernière, eurent lieu les funérailles de Mme Adrien Corbeil. Nos sympathies à la famille en deuil.

— M. le curé Lebeau est retourné à Montréal pour y suivre un traitement médical. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

— Mlle L. Gratton est en promenade chez sa soeur, Mme Lajeunesse à Sainte-Adèle.

— Mlle J. Massie est en promenade à Montréal.

— Mme A. Ouimet et Mlle Y. Massie ont rendu visite à leurs parents M. et Mme W. Massie.

— M. J. Mario est venu passer l'hiver parmi nous.

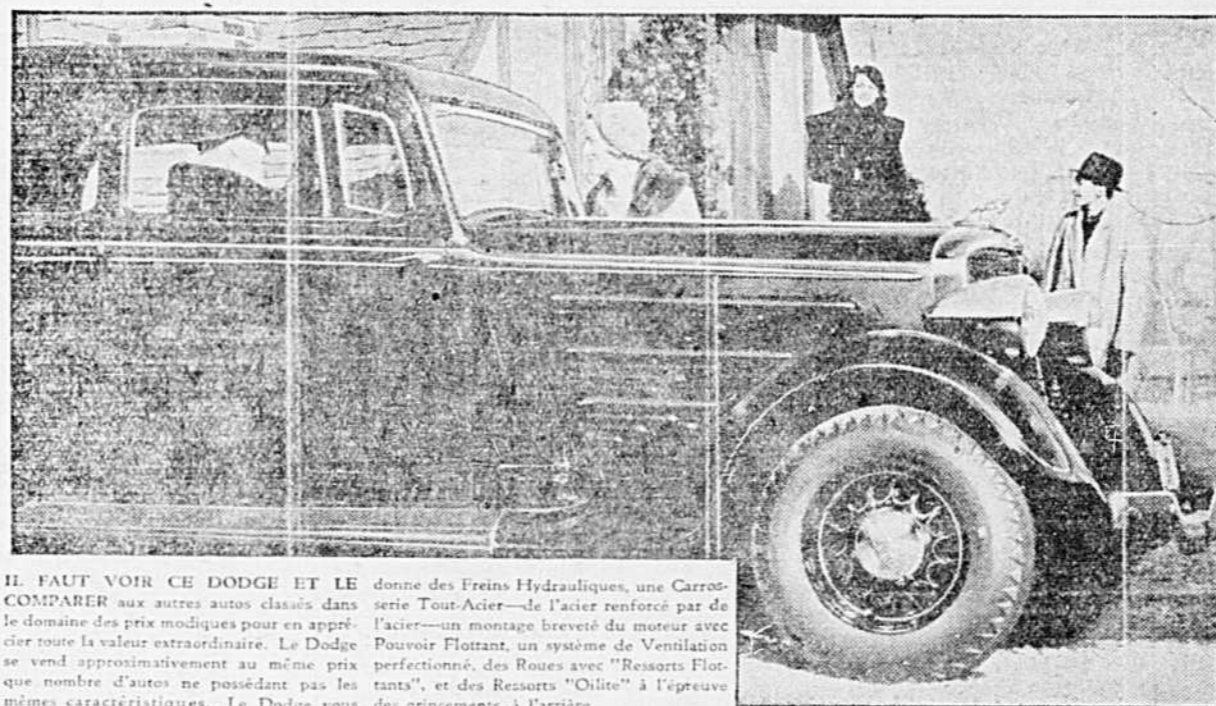
### ST-FAUSTIN STATION

— Vendredi dernier, le Dollard a remporté deux victoires l'une après l'autre. La première contre le club des Hôteliers par le score de 2 à 1. Rolland Roberge et Laurent Dufort comptèrent les points pour le Dollard et Rolland Brazé pour les hôteliers. La deuxième victoire, 3 à 1 contre les Inconnus. Les compteurs furent pour le Dollard: Denis Dufort, Rolland Roberge et Jean Demers. Pour les Inconnus: Rolland Boivin.

Le 21 mars annonce avec l'arrivée du printemps la fin des joûtes de hockey et c'est le moment d'apprécier et de remercier publiquement tous ceux qui ont contribué à nous donner un passe-temps aussi sain et intéressant que le patinage et le hockey.

Ici, l'on pourrait dire: merci! à tous, car tous ont secondé d'une façon ou d'une autre le travail de l'association sportive qui a permis l'entretien de la patinoire et du club de hockey. Toutefois nous voulons mentionner spécialement les officiers d'honneur, l'exécutif de l'Association, les joueurs, les dames et demoiselles, les spectateurs et sans oublier qui que ce soit: mentionnons l'avenir du Nord, MM. H. Gareau, A. Brazé, D. Benoit, N.-G.

# DODGE TOUJOURS DANS LE DOMAINE Des autos aux prix les plus modiques



IL FAUT VOIR CE DODGE ET LE COMPARER aux autres autos classées dans le domaine des prix modiques pour en apprécier toute la valeur extraordinaire. Le Dodge se vend approximativement au même prix que nombre d'autres ne possédant pas les mêmes caractéristiques. Le Dodge vous donne des Freins Hydrauliques, une Carrosserie Tout-Acier—de l'acier renforcé par de l'acier—un montage breveté du moteur avec Pouvoir Flottant, un système de Ventilation perfectionné, des Roues avec "Ressorts Flottants", et des Ressorts "Oilite" à l'épreuve des grincements, à l'arrière.

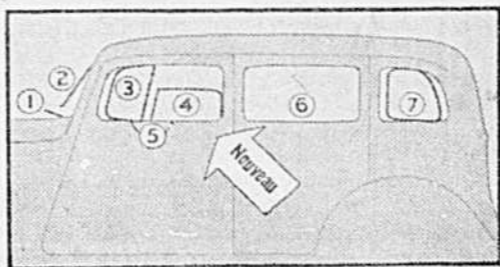
Ce nouveau Dodge à prix très modéré est plus gros, plus rapide, plus robuste que jamais! Il a un empattement de 114 pc. et 77 c.v. ... Un autre Dodge, plus gros encore, a 117 pouces d'empattement et 82 c.v.

Ce Dodge à prix modique se distingue par sa Carrosserie Tout-Acier, son Pouvoir Flottant, ses Freins Hydrauliques, ses Roues avec "Ressorts Flottants", sa Ventilation 7 Points... perfectionnée, son Roulage Libre, son Engrenage Silencieux, ses Ressorts "Oilite", ses Pneus extra-Ballons, et son Pare-Brise "Coil-Wind".

Nombre d'autos dans le domaine des prix les plus modiques n'ont pas toutes ces caractéristiques.



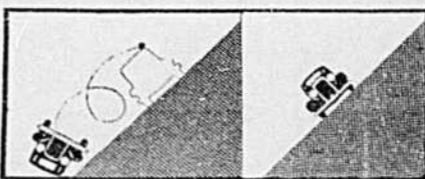
NOUVEAUX PNEUS extra-BALLONS! Dodge vous donne ces gros pneus—plus gros que jamais—comme équipement standard.



VENTILATION DODGE—7 POINTS. 1. Ventilateur sur le capot. 2. Le pare-brise d'acier. 3. La moitié de la glace avant d'ouvrir. 4. La partie arrière de la même glace se baisse. 5. Les deux parties de la glace forment une unité solide, qui se lève ou se baisse. 6. La glace de la portière arrière peut être levée ou baissée. 7. La petite glace arrière est munie d'un contrôle de courants d'air en forme de "papillon".



FRÈRES HYDRAULIQUES—On peut dépendre sur les freins hydrauliques du Dodge à toutes les températures. Ils ne vous font pas défaut au moment où vous en avez le plus besoin. Les freins hydrauliques Dodge n'ont pas besoin de réglage. Leur équilibre constant supprime les dangers de dérapage... ils vous protègent, vous et votre famille.



Les châssis d'ancienne façon rendaient l'auto trop lourde par le haut. Pas de danger de verser avec le bas centre de gravité.



3 SOURCES DE CONFORT. 1. Roues avec "Ressorts Flottants". 2. Montage du moteur avec Pouvoir Flottant. Direction transversale qui supprime les chocs de la route au bras de direction. Vous les avez toutes les trois dans le Dodge!

# LE NOUVEAU DODGE et plus gros

AUGUSTE LORRAIN, SAINT-JEROME

## Magasin Victoria Henri Gareau

St-Faustin Station  
Spéciaux du 26 au 31 mars 1934  
POUR DU COMPTANT

GROS SPECIAL DE LA SEMAINE  
POIS A SOUPE et FEVES BLANCHES. Dernier offre à ce prix  
La lb. . . . . 4c

SUCRE GRANULE 7.15  
100 lb pour . . . . .

SUCRE GRANULE 74c  
10 lbs pour . . . . .

SAVON 60c  
19 morceaux pour . . . . .  
N'importe quelle sorte.

EAU DE VICHY 35c  
"Célestin" Pour . . . . .

EAU DE VICHY 25c  
"Robert" Pour . . . . .

BISCUITS MELANGES, VILLAGE 10c  
ou au RIZ. Très spécial  
Pour . . . . .

FARINE D'AVOINE lousse 45c  
10 lbs pour . . . . .

FARINE D'AVOINE avec 31c  
cadeaux Pour . . . . .

FARINE D'AVOINE sans 23c  
cadeaux Pour . . . . .

Les prix sont en hausse  
CISEAUX A LINGE 25c  
La paire . . . . .

GRAINES DE JARDIN 25c  
1934 7 paquets pour . . . . .

TRES SPECIAL  
MOULEE POUR LA PONTE marque  
"Pioneer" 100 lbs  
Pour . . . . . 2.25

CHARBON CHESNUT pour petites 90c  
fournaises  
100 lbs pour . . . . .

20 paires de PANTALONS pour 1.00  
messieurs. Spécial  
la paire . . . . .

GANTS CHAMOISSETTE, grandeur 19c  
6 1/2 à 7 1/2 pour demoiselles  
à . . . . .

CARTES contenant 6 papiers d'ai- 10c  
guilles assorties  
Pour . . . . .

Je viens de recevoir un char de BOIS  
PREPARE, PLANCHES EMBOU-  
VETEES, CLAPBOARD D'EPI-  
NETTE, PLANCHERS EN MERI-  
SIER ou ERABLE, PLANCHERS  
D'EPINETTE, BARDEAUX, V  
DOUBLE en EPINETTE et BOIS  
DE GALERIE, Etc. Mes prix sont  
avantageux.

J'ai un bon assortiment de PEINTU-  
RE, VERNIS, BLANC PLOMB,  
HUILE A PEINTURE. Mes prix  
sont les plus bas en raison de la  
qualité.

Essayez le nouvel EMAIL de RA-  
SAY qui sèche vite pour n'importe  
quel usage.

Je recevrai ces jours-ci mes MIL et  
TREFLE DE SEMENCE, les prix  
sont un peu plus élevés que l'an  
passé, mais j'aurai le plus bas prix.

**HYGIENE**

**LA TUBERCULOSE ET LE LAIT**

A tous ceux qui se posent la question pourquoi les services de santé portent un si grand intérêt au problème de l'approvisionnement d'un bon lait, nous disons: Lisez cet article.

La nutrition bien ordonnée est nécessaire au développement de la force de l'individu, au maintien de sa santé et au relèvement de sa force de résistance à toute maladie. Or, la nutrition normale comprend entre autres éléments, de bons aliments. Attendu que le lait et les dérivés du lait forment la base de l'alimentation de tous les enfants et d'un grand nombre d'adultes, il s'ensuit que le lait concourt grandement à leur nutrition normale et à leur résistance à la maladie. Il devient ainsi évident qu'un bon approvisionnement de lait est essentiel à la nutrition normale.

La tuberculose est une maladie qui dépend largement de l'état de santé générale de chaque individu. Sont surtout prédisposés au développement de la tuberculose les enfants et les jeunes personnes insuffisamment nourries. Comme un bon approvisionnement de lait est nécessaire au maintien de la nutrition normale, le lait a sa place marquée comme un des éléments importants dans la lutte contre la tuberculose.

Sir George Newman, médecin en chef du ministère de l'Hygiène en Angleterre, a déclaré dans un de ses rapports: — "En ce qui concerne la tuberculose — la lutte dirigée directement contre la maladie, le dispensaire, le sanatorium, l'hôpital,

les soins subséquents — sont autant d'éléments nécessaires, mais ils ne sont pas suffisants. La nutrition de toute la population, la vie au soleil et au grand air, l'habitation saine, les usines propres, un bon approvisionnement de lait, de bonnes habitudes d'hygiène, voilà tous des moyens nécessaires, même plus nécessaires que les précédents, parce que ce sont eux qui réalisent la prévention, qui réduisent l'infection, et qui fortifient la résistance de l'individu."

Si vous ne trouvez pas ces considérations assez démonstratives pour vous faire demander un bon approvisionnement de lait, alors étudiez les faits suivants.

Une proportion élevée des vaches laitières souffrent de tuberculose. Le lait provenant de ces vaches peut causer l'infection de nos enfants à moins qu'il ne soit pasteurisé ou bouilli, procédés qui détruisent les germes.

La tuberculose bovine est un danger réel. Environ 25 pour cent de tous les cas de tuberculose qui se produisent avant l'âge de 5 ans sont d'origine bovine. Est-ce que nous n'avons pas l'obligation de protéger ces jeunes enfants quand nous savons comment le faire?

De plus, il est reconnu que la tuberculose est une maladie assez répandue dans notre population. Il est tout naturel de croire qu'il doit y avoir des cas de tuberculose parmi les personnes qui font la manipulation du lait. Si tel est le cas, il est de toute vraisemblance que ces malades causent l'infection du lait, et ainsi, répandent la contagion.

Quel est le remède? Donnons à nos services de santé l'autorité légale nécessaire, avec un personnel pour la mettre en vigueur et nous aurons un bon approvisionnement de lait.

**EDUCATION**

Un dicton populaire nous avertit: petits enfants, petits chagrins, grands enfants, grandes peines, dit-il, et quelquefois avec raison.

L'esprit d'indépendance qui souffle sur la jeunesse actuelle et l'incite à quitter très tôt le foyer paternel a sa répercussion sur toute la vie. Ce sont les très jeunes garçons, les jeunes filles, presque fillettes qui s'illusionnent ainsi sur leur propre mérite et croient, à seize ans, pouvoir conquérir l'univers. Ils affectent de petits airs glorieux et blasés, affichent une connaissance profonde de grands problèmes de l'humanité, se croient possesseurs d'une merveilleuse psychologie et traitent leurs aînés comme des fossiles.

Heureux âge, plein d'illusions, dorées, âge dangereux qui rend soupçieux les parents conscients de leur devoir. Car ce n'est pas une sinécure de faire passer aux enfants cette période de transition et de trouble.

Les petits garçons, surtout ceux qui ont grandi trop vite, se croient sincèrement des hommes. On ne leur en remontre pas. Ils prétendent être libres de rentrer et de sortir, de fréquenter qui bon leur semble, de s'affirmer, enfin. Ils ont des exigences vestimentaires, réclament de l'argent pour faire des largesses et se croient bien malheureux quand une volonté plus forte

que la leur met le hola à leurs extravagances. Plus sentimentales, les fillettes affectent des airs penchés, s'enflamment pour des acteurs de cinéma ou des héros de romans, collectionnent les photos des premiers et rêvent, jusqu'aux larmes, des seconds, passent, dans le même quart d'heure, de l'ennui profond au fou rire, deviennent dociles ou impulsives, mystiques ou folles de danse, de toilette et de bruit.

Pendant cette période de déséquilibre inconscient, la mère doit veiller soigneusement et user d'un tact parfait pour toucher à ces jeunes âmes, si aisément froissées.

Elle doit avoir, tout d'abord, beaucoup de fermeté, afin d'acquiescer une autorité douce, mais qu'on sait inébranlable. Donnés gentiment, ses ordres doivent être exécutés sans réplique, et Monsieur ou Mademoiselle doivent se soumettre à la discipline, à la règle établie.

La maman, plus maternelle que jamais, cherchera à égarer son foyer en le parant coquettement, en y mettant des fleurs, en y laissant à flots pénétrer le soleil.

Elle permettra visites, sorties, réceptions dont elle sera sûre, car la distraction est de première importance chez les jeunes gens, presque enfants. Par un programme soigneusement établi, elle réglera l'emploi de la journée ne laissant aucune place à l'oisiveté qui amène l'ennui et tout son cortège d'idées saugrenues.

Elle causera, avec ses enfants, des sujets qui les intéressent, choisira elle-même leurs lectures, commentera tel livre, tel poème, expliquera ce qui a été mal compris, faussement interprété, se fera, en un mot l'amie intime de ses enfants.

Sentant planer sur eux cette autorité douce, ils seront moins tentés de partir, cheveux au vent, sur l'aile de la chimère. Sages et pondérés, ils passeront l'âge ingrat et deviendront des êtres forts et équilibrés, à raison droite, aux idées saines, capables de fonder des foyers et d'élever des enfants normaux.

Et c'est à leur mère, responsable éducatrice, qu'ils devront d'être des hommes et des femmes capables d'actions intelligentes qui les placeront, très rapidement, parmi l'élite du "Canada".

**TORCHY PEDEN**

Le plus fameux coureur cycliste du Canada, le géant aux cheveux roux, William "Torchy" Peden, sera de nouveau un des partants dans la course semi-annuelle tenue au Forum, et qui commence cette année à minuit, dimanche le 15 avril.

Peden sera une figure dominante parmi la troupe brillante d'étoiles internationales que Bill Spencer, gérant et ancien champion sprinter alignera pour la course.

Peden, un gagnant fréquent des courses de Montréal, revient ici après une saison d'hiver des plus dures et remplie de succès. Il est une des personnalités les plus attirantes de ce sport. Torchy est aimé, et appelé parce que ses cheveux sont d'un roux flamboyant, et il est un des plus fameux et des plus puissants cyclistes dans ce sport aujourd'hui.

Peden détient deux championnats mondiaux. Il conduisit sa bicyclette sur la distance d'un mille à la vitesse de 76 1/2 milles à l'heure, et dans les courses de six jours, il gagna 50 pour cent de ses départs comptant 19 victoires sur 40 départs. Il fut aussi le gagnant de la course de fond de 2000 milles disputée sur les routes canadiennes l'été dernier. Peden fit non seulement son début, mais gagna aussi sa première victoire à Montréal.

L'année 1932 fut la plus brillante de Peden. Durant cette année, il gagna la course de New-York en mars, en compagnie de l'homme de fer, vétéran Reggie McNamara et remporta la classique de Chicago en formant équipe avec le blond petit Canadien-français, Jules Audy. Il remporta ensuite gagner une deuxième victoire consécutive à New-York au mois de novembre de cette même année avec Freddie Spenser. Pour montrer ses qualités extraordinaires d'endurance, Peden continua sa victoire de novembre 1932 à New-York par un nouveau succès à Minneapolis; il fut victorieux à Buffalo, en janvier, et continua de courir un peu partout, y compris un saut en Europe.

Peden a maintenant pris part à 40 courses et en a gagné 19, établissant un record étonnant. Peden demeure à Vancouver où il est né le 6 février 1906. Il a pris part à des courses depuis l'âge de 15 ans.

Peden a son crédit plusieurs victoires sensationnelles et est considéré comme celui qui plait le plus à la foule. Il a gagné des courses à Montréal, à Toronto, à Minneapolis, à Portland, à Saint-Louis à Chicago et à New-York.

Peden est physiquement un géant, mesurant plus de six pieds et pesant plus de 225 livres. Il possède une réserve d'énergie illimitée et est sans doute le cycliste le plus fort au monde aujourd'hui.

Peden a établi son record mondial en 1931. Suivant une automobile, il conduisit sa bicyclette sur la distance d'un mille à la vitesse de 76 milles et demi à l'heure. Les experts sont d'accord que ce record ne sera pas brisé avant bien longtemps.

temps, mais la plus grande ambition de Peden est de conduire une bicyclette sur une distance d'un mille à la vitesse de 100 milles à l'heure sur un chemin canadien.

Peden détient tous les records des courses de six jours à Montréal. Commencé en 1931, il fit partie de l'équipe victorieuse quatre fois consécutives, battant plusieurs fameux cyclistes. Dans deux de ses victoires, il était accompagné de Audy; il en gagna une en compagnie de Lepage; et une avec Fielding, tous des cyclistes canadiens.



TORCHY PEDEN

qui sera l'un des concurrents dans la course de bicyclettes de six jours semi-annuelle qui commencera au Forum, à Montréal, le 15 avril. Peden est un Canadien et l'un des plus fameux coureurs cyclistes au monde.

**NOTRE CALENDRIER EST-IL ERRONE ?**

Un savant, M. Gerhardt, aurait fait la preuve que Jésus-Christ n'était pas né à la date que l'on croit, mais bien sept ans plus tôt.

M. Gerhardt a médité pendant douze ans le problème et il a été amené à cette théorie audacieuse par les observations suivantes: D'abord en observant que, si l'on ajoute foi aux oeuvres des écrivains contemporains, Hérode vivait encore du temps où naquit Jésus-Christ. Or d'autres documents prouvent qu'Hérode est mort à une date qui est considérée comme se plaçant à l'an 4 dit "avant Jésus-Christ". D'où une première antinomie qui se résout par cette proposition: il faut avancer de quatre ans au moins la date de la naissance du Christ.

Mais M. Gerhardt ne s'est pas arrêté là. Un second calcul aussi subtil, fondé celui-ci sur le recensement des impôts du temps d'Auguste, l'a amené, en réalité, entre les années 8 et 5 avant... Jésus-Christ.

Enfin, pour déterminer l'année exacte, il a cherché quelle était l'étoile qui avait guidé les mages vers la crèche de Bethléem. Il a découvert, après une étude approfondie des trois notations astronomiques de saint Mathieu, que cette étoile était apparue pour la première fois aux mages lors de la conjonction de Saturne et de Jupiter, dans le signe des Poissons, pendant la première semaine d'avril de l'an 7 — avant Jésus-Christ.

M. Gerhardt en conclut donc que notre calendrier est erroné et que cette année 1934 dont nous venons de fêter, il y a si peu de temps la naissance, devrait s'appeler 1941. Mais qui osera prendre la responsabilité d'une telle réforme et d'un trait de plume nous vieillir de sept ans?

Et ceci nous amène à signaler à nos lecteurs quelques curiosités du calendrier. Le cours des jours se déroule exactement pareil tous les vingt-huit ans. Le calendrier de cette année pourra donc, dans vingt-huit ans, vous rendre les mêmes services, en admettant que vous ayez assez d'ordre et de patience pour le conserver!

Aucun siècle ne peut commencer un mercredi, un vendredi ou un dimanche.

Le mois d'octobre commence tous les jours le même jour de la semaine que le mois de janvier, avril le même jour que juillet, et décembre le même jour que septembre. Février, mars et novembre commencent le même jour de la semaine. Mais, juin et août débutent, au contraire, à des jours différents les uns des autres. Ces règles ne s'appliquent pas aux années bissextiles. L'année ordinaire commence et se termine toujours le même jour. *Courrier des E.-U.*

La calomnie est comme le charbon: si elle ne vous brûle pas, elle vous salit.

**SAINTE-AGATHE**

Sainte-Agathe-des-Monts. — Notre Chambre de Commerce a tenu son assemblée générale, sous la présidence de M. M. I. Walsh. Etaient présents: MM. H. J. Lelièvre, H. D. Jack, Gaston Gibeault, P. Belhumeur, C. W. Honey, Dr F. L. Phelps, J. A. Paré, H. L. Atto, Edward Clark.

Une résolution a été adoptée pour solliciter le gouvernement de la province de Québec de donner suite à son projet de l'ouverture et de l'organisation du Parc Mont-Tremblant, comme parc national, à proximité de Montréal, via route No 11, dans les Laurentides.

Cette contrée est privilégiée pour les sports. Il est urgent et d'intérêt général d'y exécuter des travaux immédiats pour en faciliter l'accès aux touristes qu'il faut attirer pour développer les paroisses environnantes. L'organisation d'un Parc National, avec routes, chalets, guides et gardiens, dans cette partie nord de la province de Québec s'impose; aussi le gouvernement a-t-il cru devoir choisir et réserver ce domaine et y suspendre, restreindre et même refuser la location de terrains de chasse et d'endroits de pêche. Rien de plus nécessaire que la création de réserves de pêche et de sanctuaires pour le gibier, afin de rempoissonner les eaux de certains de nos lacs et repeupler la forêt du gibier qui l'animait et y vivait antérieurement, en beaucoup plus grande quantité. Ce parc serait le rendez-vous de villégiature par excellence de la moitié de la population de la province. Il nécessiterait la confection de routes à Saint-Michel des Saints, Saint-Dominique de Montcalm, Saint-Jovite, au Lac Supérieur, et à l'intérieur des terres. L'industrie du tourisme, nos hôtels, nos commerçants, nos cultivateurs et colons, tous en retireraient des bénéfices appréciables, comme en témoignent ailleurs le Parc des Laurentides. Les amateurs de chasse et de pêche de fortune moyenne, afflueraient et contribueraient à la prospérité d'une région que la Providence a comblée de ses dons, où abondent les plus beaux sites qu'on puisse contempler. Il s'agirait d'ouvrir des routes et sentiers, couvrant environ deux cent cinquante milles en superficie, à travers la forêt boisée, pour pouvoir

accéder à plus de cent cinquante lacs, délices des pêcheurs et des admirateurs de la nature.

A cette même séance, le secrétaire-trésorier, M. Gaston Gibeault, a été prié d'écrire au conseil municipal, au Club de Ski de Sainte-Agathe, à l'Amicale, à l'Association des Citoyens, à l'Association des Marchands Détaillants, à la Compagnie de l'Arcna et à la Ligue de Hockey, pour convoquer l'exécutif de chacun de ces corps publics ou sociétés, à une assemblée du conseil de la Chambre de Commerce, pour discuter de l'opportunité de faire des régates au cours de l'été prochain, et voir dès maintenant à l'organisation de celles-ci, s'il y a lieu.

5¢  
**CIGARES WHITE OWL**  
IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED - MONTREAL

**GRAINES ENREGISTRÉES**

Quand vous achèterez votre prochain lot de graines, choisissez des Graines Enregistrées. Elles ne coûtent pas plus cher que les graines ordinaires.

Demandez par lettre la Liste des Graines à: **CANADIAN SEED GROWERS' ASSOCIATION** OTTAWA, ONTARIO.

Qu'est-ce que la "Médiasance"? Un verdict de culpabilité prononcé en l'absence de l'accusé à huis-clos, sans défense ni appel par un juge intéressé et passionné.

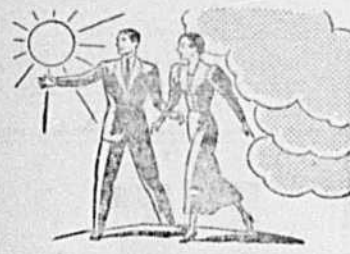
Il n'y a rien à négliger dans notre vie. Tout nous sert ou nous nuit infiniment. Chaque respiration, chaque battement de notre pouls, chaque éclair de notre pensée a des suites éternelles. — *Bossuet*

"VOUS NE POUVEZ REUSSIR UN GATEAU AVEC UNE POUDRE A PATE INFERIEURE. EXIGEZ LA 'MAGIC'. IL EN FAUT POUR MOINS DE 1¢ POUR UN GROS GATEAU."

**MAGIC**  
ELLE coûte si peu — et donne invariablement de meilleurs résultats! Pensez donc, il vous en prend pour moins de 1¢ pour faire un gros gâteau à 3 étages. Pourquoi risquer une poudre à pâte médiocre. Cuisez avec la "Magic" et soyez certain!

"NE CONTIENT PAS D'ALUN". Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible.

Fabriquée au Canada



**Sortez au Grand SOLEIL**

COMBIEN de vos jours sont perdus par indisposition? Combien d'heures qui pourraient être gais sont monotones et déprimantes?

Nos malaises résultent fréquemment de la constipation ordinaire. Elle assombrit le réveil et enlève le soleil de la vie. Cependant on en peut triompher facilement en mangeant une savoureuse céréale.

Les épreuves du laboratoire démontrent que le Son Kellogg ALL-BRAN fournit les "matières étonnantes" et les vitamines B qui facilitent l'élimination. Le Son ALL-BRAN contient aussi du fer pour le sang.

Les "matières étonnantes" du Son ALL-BRAN aident comme les légumes feuillus. Ce "traitement par une céréale" n'est-il pas plus agréable que d'encourir le risque des remèdes brevétés?

Deux cuillerées à soupe, par jour, suffisent ordinairement, ou à chaque repas dans les cas chroniques. Si ce traitement n'agit pas, consultez votre médecin.

Le Son ALL-BRAN agit comme un laxatif, ou dans les maux de tête, les constipations, etc. Vendu en boîtes rouges et vertes. Toutes épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London.

**Un Piano à queue au prix d'un piano ordinaire!**

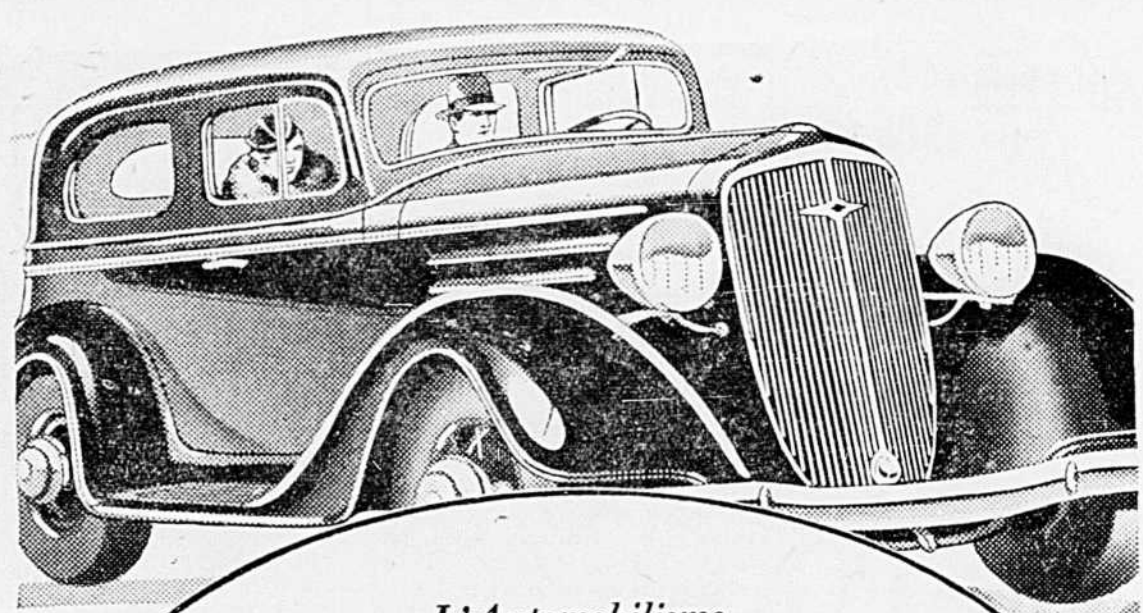


Mallez ce coupon aujourd'hui pour recevoir catalogue et prix de nos pianos. — (Mentionnez L'AVENIR DU NORD).

**JULIEN QUIDOZ PIANOS**  
Sainte-Thérèse, Qué.

Veuillez m'envoyer votre dernier catalogue de Pianos 1934 avec vos meilleurs prix, directement de la manufacture.

Nom.....  
Adresse.....  
Date.....



L'Automobilisme Révolutionnaire à la 1934:

**Le Chevrolet Donne Plus d'Energie Plus de "Vivacité" Avec une Economie Encore Plus Grande**

● LE ROULEMENT FLOTTANT AVEC LES ROUES AVANT A GENOU MECANIQUE

● NOUVEAU DESSIN AVANCE DU MOTEUR

● NOUVEAU CADRE DE POUTRES EN "YK"

● PLUS GROS FREINS D'ACTION POSITIVE

● CARROSSERIES FISHER PLUS SOLIDES, PLUS SPACIEUSES

● VENTILATION SANS COURANTS D'AIR AMELIOREE

● SELECTEUR OCTANE AMELIORE

... pour le transport économique



NE VOUS bornez pas à admirer la beauté du nouveau Chevrolet. Prenez le volant et conduisez-le! Plus d'accélération! Vitesse accrue! Augmentation de poids et de longueur! Cependant — le Chevrolet consomme de fait MOINS de gazoline... MOINS d'huile que jamais! Nous vous incitons à vérifier et à comparer toutes les voitures avant d'acheter. Convainquez-vous du fait que Chevrolet — le Grand Leader de Ventes au Canada — est également le leader en valeur!

BAS PRIX ET TERMES GMAC FACILES: Les prix de détails, à l'usine, Oshawa, Ont., commencent à **\$844** pour le Chevrolet de la Série Maîtresse, et à **\$710** pour le Chevrolet de la Série Régulière. Il n'y a que le fret et la licence en plus. Termes GMAC Faciles.

**CHEVROLET**

F. A. Lorrain, Saint-Jérôme  
Grenon Automobile Reg'd, St-Jovite et Ste-Agathe  
Ferdinand Roux, Sainte-Thérèse

NOUVELLE-FEUILLETON

L'HISTOIRE DU MAUDIT

CINQUIÈME PARTIE

Résumé des chapitres précédents: L'arceur d'accidentellement il a tué sa mère, Paul Leroy n'est plus connu que sous ce terrible sobriquet: Le Maudit. Méprisé et haï de tous, le curé seul le visite. Le prêtre apprend que Leroy est innocent du crime dont on l'accuse, et qu'il aime Juliette Duclos, sa voisine. Un incendie détruit le château Duclos, et le Maudit sauve Juliette. M. Duclos offre de l'argent au Maudit: ce dernier refuse. Il demande simplement de voir Mlle Juliette. La jeune fille visite Paul Leroy obligé de garder le logis à la suite des brûlures reçues lors du sauvetage. Le jeune homme déclare son amour, puis quand il est guéri, rencontre Juliette dans le jardin. Ils s'aiment. Ils désirent s'unir. M. Duclos s'oppose à ce mariage pendant que le curé le conseille.

Le lendemain, dimanche, le curé annonçait au prône, le mariage de Paul Leroy avec Juliette Duclos. Dans son sermon du jour, le plus beau de toute sa vie de prêtre, l'abbé Rochon développa le thème du commandement de Dieu, le plus grand de tous: Aimez-vous les uns les autres. Il n'avait pas préparé de sermon: il improvisa. On le remarqua; ses paroles n'avaient pas la suite que donne aux idées la préparation, mais comme elles venaient de son cœur, elles étaient dans leur simplicité d'une éloquence frappante. Il développa ces idées: Dieu est le Maître de tous les hommes. Il les a créés à son image et à sa

ressemblance. A chacun d'eux, il a donné une âme. Toutes les âmes sont égales devant Dieu, en tant qu'âmes. Les unes sont plus malheureuses que les autres. Heureux ceux qui pleurent car ils seront consolés! La douleur est l'outil dont se sert Dieu pour forger les âmes. Dieu a été méprisé, haï: il a eu son heure de triomphe, sa résurrection. Ceux qui souffrent et qui sont foulés aux pieds sur la terre auront leur heure de triomphe, même ici-bas. Ne méprisez pas vos voisins. Ne soyez pas égoïstes. Dans votre joie, pensez à ceux qui souffrent.

Puis en finale, d'une voix attendrie: "Les desseins de Dieu sont mystérieux. Ils nous paraissent souvent bien étranges. Il est le Roi; c'est Lui qui commande et pas un cheveu de notre tête ne tombe sans sa permission. Ne jugez pas les autres pour ne pas être jugés. Pensez que si vous êtes malheureux, il y a tout près de vous, un plus malheureux que vous. Aussi, si ce malheureux a un peu de bonheur, si ses souffrances sont compensées par quelques moments de joie, n'allez pas les lui arracher sans pitié. Aimez-vous les uns les autres comme votre Père Céleste vous aime. Ce que Dieu a uni, n'allez pas le détruire: ce serait un sacrilège. Courbez-vous devant sa Sainte Volonté: c'est encore une façon de dire sa prière."

Plusieurs comprirent que le saint prêtre parlait à Duclos. Après la messe, ce dernier se rendit au presbytère:

— Vous avez favorisé ce mariage. Ils seront malheureux tous deux. Ce sera votre faute, uniquement votre faute! Je ne les verrai plus jamais! Je ne lui servirai pas de père non plus! Je ne reviens jamais sur une parole donnée! Elle a voulu le savoir, en dépit de mes conseils, tant pis pour elle!

Il entendit ces paroles, puis ce fut plus fort que lui, il regagna vivement son jardin, puis s'écrasant sur un banc, dans la nuit, sous le firmament surchargé d'étoiles, le pauvre homme pleura.

Le lendemain. Journée splendide. Firmament sans nuages. Une brise douce, caressante. Des senteurs délicieuses. Du va-et-vient dans la rue. Des cris d'enfants heureux. Des toilettes joyeuses. La procession! La messe commençait à dix heures. A neuf heures, Duclos se dirigea vers l'église, distribuant des poignées de main et des sourires. Le curé le vit venir; il sortit dans son parterre, et lui cria subitement:

— Et puis, un bon voyage, mon cher Duclos?

— Monsieur le Curé! dit Duclos, et il prit le petit trottoir qui conduisait au presbytère.

— Oui, très bon! J'avais hâte de revenir. C'est encore chez soi qu'on est le mieux...

— Cinq mois de moins que l'itinéraire fixé... Je parie que vous aviez hâte de voir si pendant votre absence, Dieu ne vous avait pas accordé un petit-fils?

— J'ai su ça hier soir, à la gare!

— Nouvelle réjouissance! hasarda le curé.

— Oui. On me dit qu'ils sont heureux. Cette pensée du bonheur de ma fille m'a préoccupé souvent. Tant mieux si elle l'est... Je ne peux que m'en réjouir...

— Je vous l'avais dit, Duclos, qu'ils feraient ensemble bon ménage! ajouta le curé avec une légère pointe de malice.

— On se fait des idées parfois. J'étais sincère alors. Depuis? Il faut bien se rendre à l'évidence...

— Avez-vous revu Juliette?

— Pas encore. Je veux suivre la procession. Je suis convaincu que je la verrai. Si je puis seulement lui sourire... Pour qu'elle me rende le sien... Pour qu'elle me dise ainsi qu'elle me pardonne...

— Pour qu'il y ait avant que nous nous parlions, quelque chose qui semble un pardon... Savez-vous que ça me coûte maintenant... Après avoir dit que je n'irais jamais... Manquer à la parole donnée!

— Ne vous troublez pas, Duclos, reprit le curé avec douceur. Des promesses inspirées par la colère ou l'emportement, Dieu n'en tient pas compte là-haut. Des promesses comme celles-là le font sourire, c'est tout! N'y pensez plus à vos promesses de jadis! Le bonheur se présente à vous: il frappe à votre porte. Ne le laissez pas passer: il est si dur à rattraper ensuite...

— Vous avez raison. Et puis ça ne va pas... Je suis malade, Monsieur le Curé. Oui, malade, très malade...

— Je le constate. J'allais vous le demander...

— Ça n'ira pas loin maintenant. Je sens que ma course est finie. Ça ne me fait rien de mourir... Ils auront tout mon argent. Ils s'aiment eux, et ce n'est pas l'argent qui fait qu'ils s'aiment. C'est beau de s'aimer simplement pour s'aimer, pour se comprendre, pour s'aider...

— Voyons, Duclos, l'air du pays va vous ranimer... Vous avez un poupon: il va vous distraire. Dans quelques années il sera votre sourire... Ça reviendra, et puis...

La procession défilait par la grande rue. Sous le dais, l'abbé Rochon portait le Saint Sacrement. A quelques pas devant lui, il voyait Duclos, dans les rangs, marchant de concert avec un ouvrier. On arrivait à la demeure de Leroy. Sur la véranda, une femme se tenait debout. C'était Juliette. Duclos la vit, il la regarda, il lui sourit. Elle lui sourit. Elle se pencha, prit dans le berceau le petit qui y dormait, l'éleva dans ses bras comme pour le montrer, comme pour dire à son père: "Viens le prendre, l'attend, viens le voir..." Elle souriait aussi, et à travers les paillettes d'or de l'ostensoir, le prêtre voyait la femme, il voyait l'enfant, il voyait le vieillard. Ses yeux se portèrent sur l'ostensoir, sur l'Hostie, et ses lèvres à ce moment murmurèrent ces simples paroles: "Mon Dieu, soyez béni et remercié à jamais."

Duclos n'hésita pas. Il faut croire qu'à ce moment son bonheur devenait si grand, sa joie si débordante qu'il ne pouvait plus retener son désir de voir sa fille, de l'embrasser, de lui demander pardon. Il sortit des rangs, traversa le trottoir, monta jusqu'à la véranda. Puis comme s'il fut seul, il embrassa Juliette, prit dans ses bras le bébé, l'embrassa avec tendresse. Il pleurait à ce moment. Dans les rangs de la procession, toutes les lèvres murmuraient: "Le bébé vient de les reconcilier!" La procession revint sur ses pas. Le curé Rochon vit près du berceau, Duclos agenouillé. Il le regarda, sourit et murmura tout haut ces mots que quelqu'un avait dit: "Je savais bien que le bon Dieu arrangerait les choses. Ce n'est pas pour rien qu'une fois l'an, il aime à sortir dans la rue!"

Le midi, le curé vint chez Leroy. Duclos et Paul causaient ensemble. Il n'était question que du petit.

— Monsieur le curé, dit Duclos, c'est le petit qui a tout fait cela. J'ai été fou. J'ai causé de la peine à Juliette. Quand j'étais en Europe, je me disais parfois: "S'ils avaient un enfant, il faudrait bien que j'aie le voir..." En d'autres temps, je me disais: "Quand je reviendrai, j'irai chez Juliette. Il faudra

se comprendre." Et puis j'avais hâte de revenir. Tenez, je suis si content, que je crois bien que je pourrais mourir de joie...

Et le curé de dire: — Ces petits! Heureux ceux-là qui leur ressemblent! Le ciel leur appartient tout entier. Ils viennent sur la terre comme des bénédictions de Dieu. Ils font la joie des parents comme des grands papas...

Ca va vous rajouter, Duclos! ajouta le curé avec un profond sourire.

L'après-midi du même jour, Duclos tomba gravement malade. Le soir, il était mort. Cette nouvelle suscita beaucoup d'émotion. Il n'était pas une famille qui n'eût ce jour-là causé de Duclos. On l'avait vu sur la véranda de sa fille, près du berceau: on l'avait admiré. On apercevait qu'il venait de mourir: on se refusait à le croire. L'abbé Rochon l'assista et dit quand il lui eut fermé les yeux, ces paroles que les personnes présentes n'oublieront jamais:

"C'est le bonheur qui l'a tué. S'il est revenu d'Europe avant le temps, c'est qu'il allait mourir. Il me l'a dit cet avant-midi. Il sentait alors qu'il avait besoin de revenir chercher un pardon, et de voir avant de s'en aller vers le grand inconnu, le profil de sa fille imprimée dans la figure tendre d'un petit ange envoyé par Dieu sur terre, pour faire oublier à deux êtres les souffrances du passé..."

CELIBER

(Fin)

SAINTE-THERESE

— Les membres du Cercle Dramatique Térésien ont eu une réunion, lundi soir de la semaine dernière. Le secrétaire a donné le rapport des recettes et dépenses de la soirée donnée la semaine précédente. Les recettes nettes se chiffrent à quelque quatre-vingt-dix dollars. Une partie des recettes est destinée aux œuvres de la Fabrique, et la seconde partie va au Cercle qui a l'intention de se réorganiser entièrement. Il est tout probable que le Cercle reviendra devant le public au cours de juin prochain.

— Des équipes d'hommes travaillent actuellement à nettoyer les diverses rues du village; on y enlève la neige et la glace, de sorte que notre ville pourra se féliciter d'avoir ses rues bien propres quand viendra pour de bon le printemps.

— On parle beaucoup d'élections municipales par le temps qui court. Il s'agit ici des élections de trois conseillers sortant de charge, dans la paroisse. Ils sont actuellement MM. Emilien Charron, Jean Franc et M. Hamilton. Les deux premiers auront tout probablement de l'opposition, et on mentionne respectivement les noms de MM. André Filiatreault et Arthur Charron. Comme ces élections ont lieu au début d'avril, nous verrons d'ici quelques semaines se dessiner de beaucoup mieux les candidatures. MM. Filiatreault et Charron auraient été demandés par un grand nombre d'électeurs. Il serait aussi question de M. J. O'Reilly, citoyen-avantagusement connu.

— Le club de hockey de Nominigüe a rencontré, dimanche dernier, à Sainte-Agathe, celui de S.-Faustin, qu'il a battu par 4 points contre 2.

— Mlle Dorila Pesant, de Montréal, fait un séjour chez sa sœur Mme Berromée Lalonde.

— Mlle Lucienne Bertrand, de Labelle, était en visite, ces jours derniers, chez M. J.-A. Simard.

— M. et Mme J.-B. Godard, de l'Annonciation, étaient de passage, la semaine dernière, à Nominigüe.

— Mme Charles Paquin, de Val-Barrette, était lundi dernier à Nominigüe où elle a assisté au succès de Mlle D. Paquin, pensionnaire de l'école ménagère régionale.

NOMINIGUE

— Le R. Père Séné, S.J., est venu prêcher un triduum qui a été très bien suivi. La clôture en a été marquée par une belle cérémonie à l'occasion de l'installation, à Nominigüe, de la "Ligue du Sacré-Coeur". Près de deux cents hommes ou jeunes gens ont donné leur nom.

— Lundi dernier, les élèves de l'école ménagère régionale de Nominigüe donnaient une belle soirée en l'honneur de notre dévoué curé, le Révérend S. Noisieux, pour fêter l'anniversaire de sa prêtrise.

L'assistance fut nombreuse et le mérite en revient surtout aux Révérendes Soeurs de Sainte-Croix qui se sacrifient à la tâche si utile de l'Enseignement ménager, tout en cultivant avec tant d'art, le beau parler français.

Toutes les anciennes coutumes, toutes les industries d'autrefois parurent sur la scène sous les aspects les plus animés et les plus intéressants.

Le programme était le suivant: Duos concertants: Marche militaire de Schubert.

Saynète: Un beau rêve. Adresse Chœur: Tu es sacerdos (Une religieuse de Sainte-Croix).

Une pièce en trois actes: Un peu de sans histoire (Fr. Marie-Victorin).

Entr'actes: Le bleu qui lève (Henri Gervais O.M.I.) Solo de piano: Lissonjez (Cécile Chaminade).

Saynète: Sans bonne, en deux actes séparés. Trio de chant: L'Angelus de la mer (G. Goumbier).

L'ancien temps, dramatisé d'après (L. Groulx).

Ter tableau: Anciens temps: une après-midi chez nos fermières de jadis.

2ème tableau: Inspiré des moeurs et coutumes d'autrefois (E. Z. Mascotte).

Entr'acte: Marie-Anne s'en va-t-elle au moulin. Solo de piano: Rhapsodie Hongroise Liszt.

Chœur: Les Marins de l'Adriatique. Route-en-train (J. Rummel).

Cette intéressante soirée se termina par des paroles de remerciement pleines d'espérance et d'encouragement que le Révérend S. Noisieux adressa à toute l'assemblée.

— Mme J. Faillé était présente. Ses cinq petites filles, pensionnaires de l'école, ont très bien réussi dans leurs divers rôles.

— Le club de hockey de Nominigüe a rencontré, dimanche dernier, à Sainte-Agathe, celui de S.-Faustin, qu'il a battu par 4 points contre 2.

— Mlle Dorila Pesant, de Montréal, fait un séjour chez sa sœur Mme Berromée Lalonde.

— Mlle Lucienne Bertrand, de Labelle, était en visite, ces jours derniers, chez M. J.-A. Simard.

— M. et Mme J.-B. Godard, de l'Annonciation, étaient de passage, la semaine dernière, à Nominigüe.

— Mme Charles Paquin, de Val-Barrette, était lundi dernier à Nominigüe où elle a assisté au succès de Mlle D. Paquin, pensionnaire de l'école ménagère régionale.



JE DETESTAIS ECURER LES BOLS DE CABINET jusqu'à ce que j'employai



Elle enlève les taches sans détériorer l'émail ni la plomberie...

AVEC la Lessive Gillett Pure en Flocons, il est facile de faire partir ces taches répugnantes dans les bols de cabinet. Une fois par semaine, versez de ce puissant nettoyeur et désinfectant dans les bols, puis envoyez tout à l'égout. Les taches partiront avec l'eau sans qu'il soit nécessaire de frotter. La Lessive ne détériore ni l'émail ni la plomberie. Elle détruit les germes et chasse les odeurs tout en nettoyant!

Vous n'avez plus besoin de vous assujettir à ces travaux désagréables. Faites travailler la Lessive Gillett à votre place. Demandez-en aujourd'hui une boîte chez votre épicière...

\*Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive agit mieux à l'eau froide.\*

BROCHURE GRATUITE—Demandez la nouvelle édition révisée de la brochure de la Lessive Gillett. Elle donne des instructions complètes pour le nettoyage des renvois d'eau, bols de cabinet et toutes sortes d'autres travaux de ménage. Contient aussi des renseignements complets pour la fabrication du savon et nombre d'autres usages sur la lessive. Ecrivez à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.

La LESSIVE GILLETT CHASSE LA SALETTE

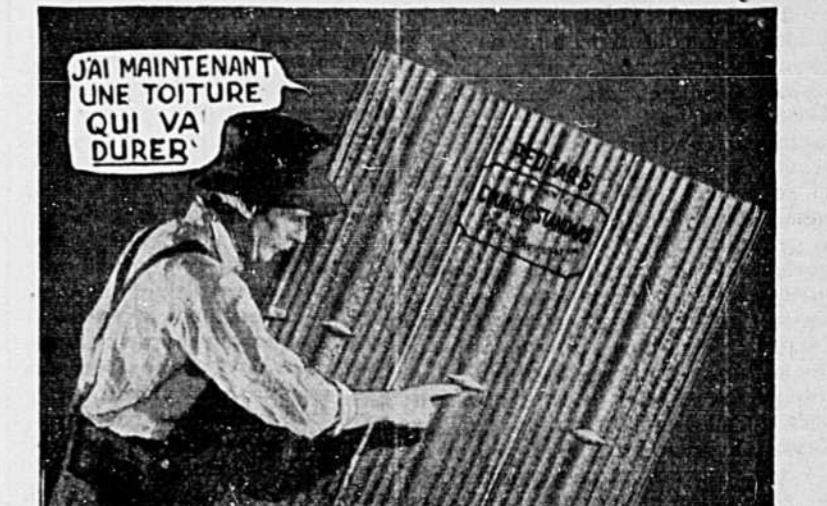
Voici les expressions caractérisant les cris des animaux que l'on doit employer en conversation:

- Le boeuf et la vache beuglent. Le taureau mugit. Le mouton, la brebis, l'agneau et la chèvre bêlent. Le bourdon, l'abeille, le hanneton et la mouche bourdonnent. L'âne braie. Le cerf brame. Le chat miaule. Le cheval hennit. Le petit chien jappe. Le renard glapit. Le loup hurle. Le lion, le tigre rugissent. L'alouette grillole. La cigale craquette. Le merle, le lauriot, l'oise, le courlis et le serpent sifflent. Le dindon, glougloute ou glougloute. L'orfraie hulule. Le perroquet cause, jase. La pie jacasse. Le pigeon roucoule. La poule glousse. Le petit poulet piaule. Le rossignol et la grive gringotent. Le roitelet, l'hirondelle, la linotte gazouillent. La colombe, le ramier gémissent.



Peau gercée, rugueuse!

La Gelée de Pétrôle "Vaseline" se recommande tout particulièrement pour la peau gercée, rugueuse, que ce soit sur les mains ou dans la figure; pour les lèvres gercées; pour soulager toute irritation de la peau et les rhumes de cerveau. Gardez-en toujours un pot à la maison. Vous la trouverez encore très précieuse pour panser les coupures, égratignures, brûlures et contusions. Une protection pour la peau délicate des bébés. AVEZ SOIN DE TOUJOURS EXIGER LA VÉRITABLE "VASILINE". VÉRIFIEZ LA MARQUE QUAND VOUS ACHETEZ. Sans cette marque, vous n'obenez pas le produit authentique de la Chesebrough Mfg. Co., Cons'd., 5520, ave. Chabot, Montréal.



La plus grande feuille de toiture au monde

avec la Base Speciale pour Clouage

La "Nu-Roof Améliorée" de Pedlar, est maintenant offerte aux propriétaires de granges, désirant se procurer une feuille plus grande et plus forte, pour leur argent. Comme caractéristique exclusive—la nouvelle Base de Clouage "Diamant" maintenant solidement la feuille, dans les vents les plus grands.

Couvrez plus grande La "Nu-Roof Améliorée" coûte moins chères feuilles ont jusqu'à 10 pieds de longueur et couvrent une largeur de 23' surface par feuille. Vous vous épargnez, du travail et du bois. Envoyez-nous les dimensions de votre bâtiment, pour une estimation gratuite, du coût complet d'une toiture Nu-Roof, avec 2-cennoires compris.

Demandez nos prix d'Outillage de Grange Pedlar Nous fabriquons maintenant, des Porte-Litres, Charriots à Poin, Stalles, Étais, Stalles à Cochons, et à Veaux, Châlnes de stalles à Chevaux, Mangroires et Râteliers à Poin, de Haute Qualité. Ecrivez maintenant pour notre nouveau catalogue et prix.

THE PEDLAR PEOPLE LIMITED Maison fondée en 1861 Bureaux et Usine à Montréal: 24, rue Nazareth Succursales: Montréal, Toronto, Ottawa, Winnipeg, Calgary, Vancouver.

Nu-Roof AMÉLIORÉE PEDLAR

Advertisement for Black Horse beer featuring a cartoon illustration of a man sitting in a chair, surrounded by text bubbles and a horse. Text includes: "T'a pas? T'AS PAS DÉJÀ SORTI LE VIEIL ALBUM DE FAMILLE, UN SOIR, ET EN DÉGUSTANT UNE BLACK HORSE ÉVOQUÉ DES SOUVENIRS DE JEUNESSE?" and "Mais c'est dans ce costume que tu frappais dans le paysage".

Dites simplement "Bière" BLACK HORSE Dawes, S.V.P.

# M. LEON DIMBERTON P.S.S.

UN EDUCATEUR DISTINGUÉ

Les regrets causés par la mort soudaine du vénérable M. Dimberton sont unanimes. Plusieurs ont même exprimé le désir d'avoir quelques détails précis sur sa longue carrière d'éducateur. C'est un désir légitime et un hommage mérité. De là les lignes qui suivent et qui sont inspirées avant tout par la gratitude envers un maître aimé et vénéré.

M. Dimberton appartient à la lignée de ces prêtres pieux et distingués qui ont marqué le Collège de Montréal d'une empreinte ineffaçable. Venu de France en 1890, il a exercé une grande influence en bien des domaines, mais c'est le souvenir de sa piété et de sa distinction qui l'emporte sur tout le reste. On doit en dire autant de son enseignement. Longtemps maître de discipline chez les grands ou chez les externes, supérieur en ces dernières années, c'est le professeur de lettres cependant que son nom fait surgir dans nos mémoires.

Professeur et éducateur, car c'est tout un, il fut à un haut degré. Si l'éducation, comme on l'a dit, est une oeuvre d'autorité et de respect, on peut dire que M. Dimberton fut un éducateur incomparable. Il s'attirait le respect par sa façon même de le témoigner à tous et il eut toujours beaucoup d'emprise sur les élèves.

L'autorité chez lui était un mélange de fermeté et de douceur. Malgré une taille plutôt petite, il savait être terrible dans les moments difficiles. A l'ordinaire cependant, c'est la douceur qui rayonnait de toute sa personne. Il était si absorbé dans sa démarche, si appliqué dans son travail qu'on se sentait porté à l'imiter. De voix faible, il retenait tout de même facilement l'attention par une phrase toujours châtiée, un vocabulaire choisi et surtout une articulation parfaite. Il aurait aimé, sans doute, comme tous les professeurs, à n'être jamais contrarié; il semblait même étonné de l'être, à cause de sa grande bonne foi. Mais les élèves, sans être méchants, s'oubliaient quelquefois. Il rétablissait l'ordre aussitôt; il était peiné cependant et c'était visible. On peut même dire que sa plus grande souffrance a été l'obligation de s'opposer ainsi à ceux qui étaient l'objet de tous ses soins et de toute son application.

C'est d'abord par le travail que M. Dimberton s'affirmait auprès des élèves. Professeurs de lettres, il possédait une science remarquable sur toutes ses matières. Il lisait toutes les publications importantes et ses manuels sont bourrés de notes précieuses. Collectionneur intelligent, il avait toujours des modèles à nous proposer ou des lectures intéressantes à nous faire et ses classes étaient soigneusement préparées. Seul un règlement particulier héroïquement suivi a pu lui assurer le temps nécessaire à tant de lectures et à tant de travaux. Il n'y a qu'à feuilleter ses nombreux cahiers de notes pour se rendre un compte exact de son information minutieuse et abondante.

Cette information se traduisait sur nos copies par des notes aussi nombreuses que judicieuses. Je sais bien que M. Calvet, dans son livre sur "La Composition française", ne conseille pas les gloses marginales et les annotations trop fréquentes qu'il appelle "des trésors perdus". Je sais aussi que les élèves sérieux ont toujours profité des notes et des corrections très précises de M. Dimberton, et que des professeurs même y ont puisé avec avantage. Une chose certaine, c'est que son autorité y gagnait et que son seul exemple était pour nous un grand stimulant au travail. Car on ne chômeait pas avec notre vénéré maître.

Il avait mis son idéal très haut et essayait de nous le faire partager. Doué d'une âme vibrante et d'un goût très sûr, il développait en nous le sens et l'amour des études classiques. Il avait le don de nous communiquer son admiration toujours motivée et prudente, d'éveiller nos imaginations et d'attendrir nos âmes. "Il y a dans l'ardeur de l'étude des joies idéales faites pour les nobles âmes", a dit un grand écrivain. M. Dimberton savait nous faire goûter ces joies. Parce qu'il était partisan du mot à mot, d'autres trouveront peut-être que ces joies étaient souvent tempérées. Sans doute, mais le professeur tenait avec raison qu'il importait de cultiver la mémoire et s'efforçait toujours de nous faire comprendre la suite des idées afin de développer en même temps le jugement. Il cherchait aussi, dans nos récitations, à obtenir un langage élégant et distingué. Il reste qu'il fut, au point de vue littéraire, un excitateur merveilleux. Ajoutons enfin que, poète à ses heures, il joignait quelquefois le modèle au précepte.

Modèle de travail, M. Dimberton fut aussi un modèle de piété. Comme autrefois saint François d'Assise, il prêchait d'exemple pour-on dire. Habituellement recueilli il inspirait véritablement le silence et la prière. On sentait dans ses paroles et ses attitudes la foi la plus vive. A l'autel, en lecture spirituelle, à la Congrégation, en conversation même, ceux qui l'ont vu ou l'ont entendu, se souviendront toujours de sa parole onctueuse et de sa piété expansive. Partout ailleurs,

c'était un homme extrêmement discret, mais dans ses relations avec Dieu et avec les saints, on aurait dit qu'il se sentait plus à l'aise. Et je garderai toute ma vie, comme un grand nombre d'autres, le souvenir de M. Dimberton, faisant son chemin de croix à genoux ou méditant la tête penchée sur la poitrine. Il veillait aussi attentivement à la récitation lente et posée des prières par les élèves, tant les détails avaient de l'importance à ses yeux en cette matière.

La grande piété de M. Dimberton était soutenue par la plus absolue fidélité à tous les exercices. Là-dessus, il était inflexible. Je l'ai vu se traîner, pour ainsi dire, à la chapelle, et à l'oraison, en temps de maladie. Dernièrement encore, il ne voulait pas partir pour l'hôpital, sous prétexte que les confrères n'y vont pas pour la moindre maladie et il allait mourir. Volontiers, il aurait répété les paroles qu'André Maurois rapporta d'Edouard VII mourant: "A quoi sert d'être en vie, si l'on ne peut pas travailler!"

Apôtre du travail, apôtre de la science et de la piété, M. Dimberton fut à un degré égal un apôtre de la charité.

La charité de M. Dimberton se caractérisait par une extrême délicatesse. L'un de mes premiers souvenirs d'élève, c'est d'avoir vu ce vénérable prêtre enlever sa barrette pour me saluer dans un corridor. A la chambre du professeur, nous avions l'impression d'être un invité de marque. Jamais familier, mais toujours rempli d'une déférente condescendance il s'intéressait à toutes nos peines et à toutes nos difficultés. Une seule chose le rebutait quelquefois, c'était la rudesse de manières. Et les élèves le savaient bien: le meilleur moyen d'avoir une permission reposait dans la manière délicate de la proposer plutôt que de la demander. Avec les Anciens, il était à l'affût, si l'on peut ainsi parler, de la moindre occasion de leur faire plaisir. A propos d'une promotion, d'un mariage, encore plus d'un décès, M. Dimberton savait trouver les paroles qui vont au coeur. Quelquefois, pour une fête par exemple, il les exprimait par un sonnet joliment tourné. L'anniversaire d'un confrère ne passait pas non plus inaperçu et je l'ai entendu une fois s'excuser auprès d'un collègue plus jeune d'une peine causée bien involontairement d'ailleurs. Il ressentait vivement le moindre service rendu, au point que son jugement, si droit d'habitude, s'en trouvait souvent un peu changé. Les bonnes manières, la délicatesse, faisaient à ses yeux, oublier bien des petits travers. Est-ce un si grand mal, si M. Dimberton inspirait par là le respect et cultivait ainsi l'une des plus belles vertus de l'homme qui est la charité?

Voilà des notes bien incomplètes sur notre regretté supérieur. Il eût été facile de faire mieux en citant M. Dimberton lui-même, car il a écrit sur le prêtre-éducateur des pages qui devraient être répandues. C'est un rapport donné à Québec, au congrès de l'Enseignement secondaire de 1923. Il y trace de main d'artiste l'idéal qu'il s'était fait du prêtre-éducateur et qu'il a si bien réalisé. "Un jour, écrit-il à la fin de son rapport, nous recueillerons peut-être les témoignages de la reconnaissance publique, comme ce vénérable évêque-éducateur, dont nous fêtons le troisième centenaire, il y a quelques semaines (saint Augustin, je crois); mais sûrement, au seuil de l'éternité, la gloire promise aux éducateurs dignes de leur vocation; "qui ad justitiam erudiant multos, quasi stellam in perpetua eternitatis fulgebunt".

La reconnaissance publique, M. Dimberton ne l'a sûrement pas recherchée pour lui-même; il la voulait pour nos institutions d'enseignement secondaire. Mais la gloire du ciel, il l'a recherchée toute sa vie et nous pouvons espérer qu'elle est déjà son partage. Il reste pour nous un exemple de dévouement obscur et caché, mais fécond et durable; et il aura porté noblement, dans notre pays, le flambeau de l'éducation.

J.-B. VINET, P.S.S.  
La Presse 17-3-34

## FUNERAILLES DE MME A. ALARIE

Le 9 mars dernier, ont eu lieu les funérailles de Mme Antoine Alarie (née Rose-Anna Charron), décédée à l'âge de quarante-neuf ans et neuf mois. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, deux enfants, Gabrielle et Fernand, ses frères, Alfred, de Montréal, Achille et Arthur, de Sainte-Scholastique, ses sœurs Mmes Moïse et Joseph Bouchard (nées Auroure et Eva Charron) de Sainte-Augustin. Ses beaux-frères et belles-sœurs, MM. et Mmes Cléophas et Honoré Alarie, de Worcester, Mass.; MM. et Mmes Alphonse et Frédéric Alarie, de Montréal, Mme Adolphe Collard, et Mme Oscar Alarie, de Montréal; M. et Mme Barthélémy Germain, Saint-Jérôme, M. et Mme Francis Martial, Sainte-Agathe, Mme Wilfrid Alarie, Montréal,

MM. Joseph et Moïse Bouchard, de Saint-Augustin, Mme Achille Charron, Sainte-Scholastique, Révérend de Soeur Marie-Denise, Montréal, Mme Alfred Charron, Montréal.

Précédait la dépouille mortelle, la bannière des dames de Sainte-Anne qui portaient M. C. Brunet, Mmes P.-E. Brière, C. Monette, D. Lalonde et A. Lanthier, suivis de Mmes I. Labelle, A. Alarie, J. Poirier, W. Clément, G. Wiley, D. Piché, A. Cyr, R.-L. Beauchamp, A. Côté, J. Mesnard, Ed. Cadieux, J. Labonté, H. Gauthier, N. Saint-Onge, A. Gauthier, F. Therrien, J. Rhéaume, S. Touchette, J. Charbonneau, A. Monette, M. Bouchard, J. Bouchard, A. Vaillancourt, J. Blondin, C. Dufour, N. Brière, L. Saint-Michel, A. Lacasse, P. Labadie, J. Collette, J. Charland, A. Bertrand, J. Paquette, F. Forget, J. Forget, J. Paquin, E. Blondin, W. Métayer, F. Lachance, F. Filion, E. Germain, A. Piché, F. Beaulieu, W. Danis, J. Huot, J. Desmarceaux, A. Clouâtre, E. Sauriol, J. Saint-Aubin, J. Labelle, L. Robert, O. Matte, H. Clouâtre, F. Alarie, W. Alarie,

F. Martial, A. Leduc, A. Collard, B. Germain, A. Germain, H. Germain, D. Boivin, D. Vézeau, J. Laliberté, J. Beauchamp, F. Bastien.

Suivaient le cortège MM. Antoine et Fernand Alarie, MM. Alfred, Arthur, Achille Charron, E. Germain, M. Bouchard, J. Bouchard, A. Leduc, Montréal, F. Martial, Sainte-Agathe, A. Alarie, F. Alarie, Montréal, G. Wiley, A. Germain, G. Germain, J. Brissette (Dept. de l'expédition Dominion Rubber), F. Germain, J. Lecompte, P. Leclair, L.-A. Germain, L. Leclair, A. Filiatrault, R. Craig, C.-E. Brunet, A. Maisonnette, A. Piché, A. Beauchamp, A. Lanthier, J. Lapointe, J. Filion, S. Lebeau, J. Labonté, F. Forget, H. Gauthier, I. Milaire, M. Filion, E.-R. Sauriol, J. Filion, J. Chartrand, N. Cadieux, D. Boivin, D. Therrien, J. Paquette, R. Castonguay, E. Sauriol, P. Filion, L. Beauchamp, E. Lachance, E. Filiatrault, R. Bellefleur, F. Lecompte, A. Lachance, H. Lorrain, J. Desjardins, F. Lachance, N. Forget, D. Roy, M. Longpré, R. Beauchamp, R. Gauthier, J.-N. Teasdale, J. Le-

bel, A. Leduc, A. Carrière, J. Gauthier, B. Gauthier, A. Thimel, R. Beauchamp, J. Forget, Milles T. Arcand, J. Germain, C. Debien, R. Collard, Montréal, F. Alarie, Montréal.

Assistaient au service, les classes de Mlle A. Lajeunesse, Révérende Soeur Marie-Jeanne du Sacré-Coeur, Mlle G. Latour, Révérende Soeur de l'Ascension, Mlle L. Labelle et plusieurs religieuses de Révérendes Soeurs de Sainte-Anne.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Clément Martial, Mont-Laurier, neveu de la défunte.

Le service fut aussi chanté par M. l'abbé Clément Martial assisté de MM. les abbés Labelle et Desjardins.

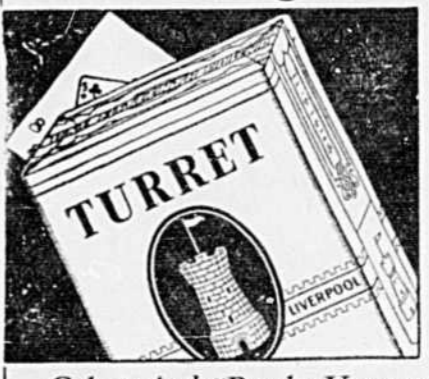
Bouquets spirituels: Mlles Alice et Cécile Beauchamp, M. et Mme Hermidas Clouâtre, la famille Ferdinand Gauthier, Les Rvdes religieuses du Pensionnat des Saints-Anges, M. et Mme Emilien Germain, Mlle Gertrude Longpré, la famille Edmond Frappier, Mlle Esilia Doré, M. et Mme Charles-Ed. Labelle, M. et Mme Albert Germain, M. et Mme Henri Piché, Mme Louis Piché, M. et Mme Omer Beauchamp, M. et Mme Guillaume Wiley, M. et Mme Armand Filiatrault, M. et Mme Charles S. Michel.

Sympathies: Mme Lucien Saint-Michel, M. et Mme Alcide Léveillé, M. et Mme Tancred Lapointe, M. et Mme Adélaïde Beauchamp, Mme Hecule Germain, la famille Omer Matte, Mme Donat Lalonde, la famille Barthélémy Germain, la famille Alfred Charron, Milles S. Michel, M. et Mme M. Sigouin, Mme L.-P. Desjardins, et sa famille, Mlle Jeanne Grand'Maison, Famille Mme Deslozes, Famille Dalma Viger, M. et Mme J. Cadieux, M. Ernest Forget, M. Léopold Lanthier (Pharmacie Landry), M. Fernand Taillon, M. Wilfrid Prud'homme (Pharmacie Landry), Mlle Pauline Cadieux, Famille Zoël Charron, Famille Cléophas Alarie, M. et Mme C. Lauzon, M. et Mme

Sylvio Filion, Famille Achille Charron, M. et Mme K. Fessenden, M. et Mme Omer Beauchamp fils, Famille Félix Bastien, Mlle Lucienne Forget, Famille Joseph Giraldeau, Rvd Frère Gustave Albert de l'Instruction Chrétienne, M. et Mme Louis Alarie, Bénédicte Mutuel des Employés de la Dominion Rubber. Offrandes de messes: Famille Frédéric Alarie, M. et Mme François Martial, Mme Wilfrid Alarie, Mlle Henriette Alarie, Mme Adolphe Collard, Dept. de l'expédition Dominion Rubber, l'abbé Clément Martial (une couronne de messes), Employés du département de la couture Dominion Rubber, M. François Martial fils, M. et Mme Rodolphe Collard.

**ANTALGINE**  
Maux de Tête  
Rhumes  
La Grippe  
Douleurs  
soulagés promptement par les Capsules Antalgine. Faciles à prendre. Ayez-en toujours une boîte à la main.  
En Vente Partout 25

## Plus pour votre Argent et de Meilleures Cigarettes avec le Tabac à Cigarettes TURRET



Le tabac à cigarettes Turret vous permet d'épargner plus que la somme nécessaire à l'achat des meilleurs papiers — "Vogue" ou "Chantecler" — de plus, vous obtenez des "Mains de Poker" que vous pourrez échanger contre de superbes et utiles cadeaux. Et vous savourerez les délicieuses cigarettes que seul Turret permet de rouler.

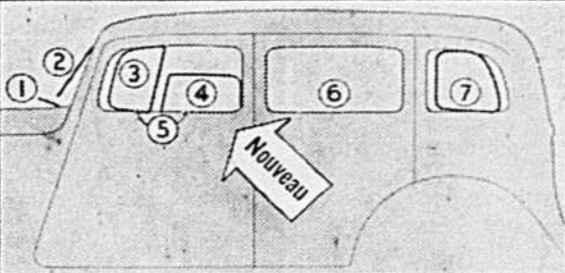
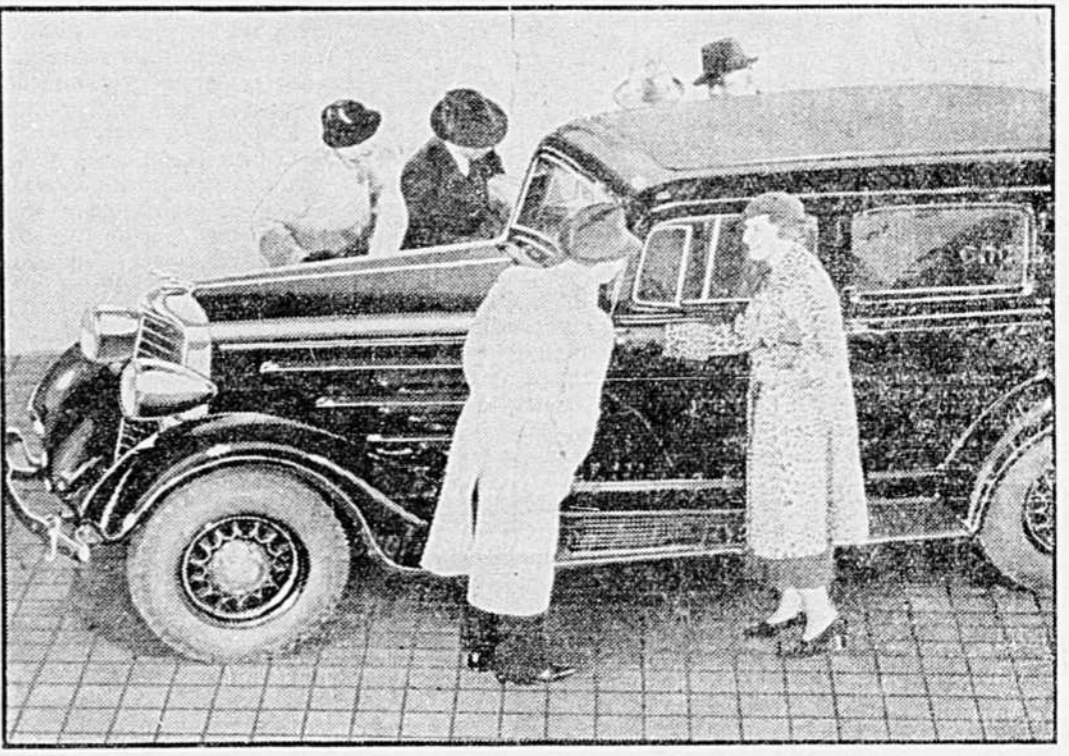
Cela paie de "Rouler Vous-même Vos Cigarettes" avec le TABAC À CIGARETTES TURRET "FINE CUT" COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER" Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

# "CARTES SUR TABLE" AVEC CES CARACTERISTIQUES DODGE

LE METHODE SENSATIONNELLE "CARTES SUR TABLE" DE DODGE SUPPRIME LA CONJECTURE ... C'EST L'ACHETEUR QUI JUGE

## INSISTEZ SUR TOUTES CES CARACTERISTIQUES DANS VOTRE PROCHAIN AUTO

LA méthode Dodge "Cartes sur table" est en usage partout au Canada. C'est une manière équilibrée de juger un automobile — que l'acheteur ait le privilège de comparer tous les autos point par point, détail par détail. Il n'y a pas d'erreur possible... vous ne vous trompez pas sur la voiture qui vous convient le mieux, si vous l'achetez en vous servant de la méthode "Cartes sur Table". Vous n'avez pas à prendre la parole de qui que ce soit relativement aux qualités du Dodge en comparaison avec celles des autres marques. Vous voyez tout... essayez tout... vérifiez tout-avant d'acheter! Vous voyez comment les freins hydrauliques du Dodge fonctionnent, pourquoi ils sont plus sûrs et d'une efficacité supérieure. Vous voyez pourquoi la carrosserie tout-acier Dodge, faite d'acier renforcé par de l'acier, est une meilleure garantie de sécurité que le bois... pourquoi le châssis Dodge en X doublement centré et avec canalure en forme de boîte tient mieux la route... pourquoi vous pouvez vous engager dans n'importe quelle courbe en toute sûreté. Vous apprenez pourquoi les roues avec "ressorts flottants" du Dodge suppriment les cahotements... et les rebondissements dans la banquette arrière. Vous comprenez comment le montage breveté du moteur avec Pouvoir Flottant supprime toute vibration. Voyez votre agent Dodge dès aujourd'hui et essayez la méthode "Cartes sur Table". Et n'oubliez pas que le Dodge est dans le domaine des prix les plus modérés.



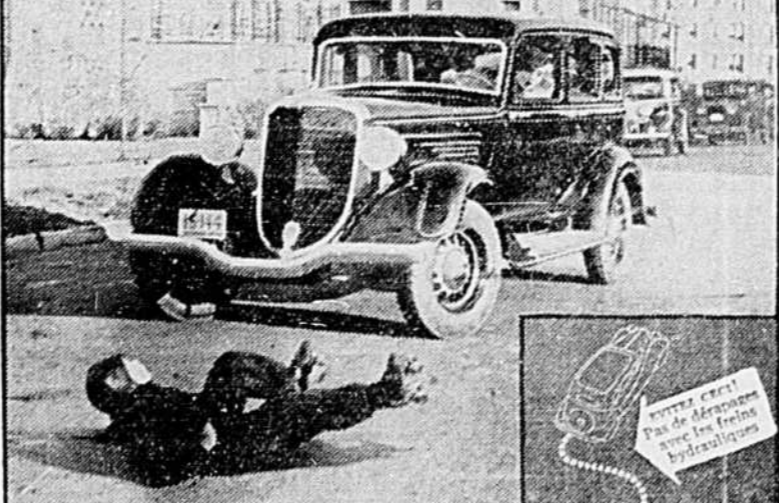
LA VENTILATION DODGE 7-POINTS vous donne la ventilation que vous desirez. Vous pouvez avoir une rafale si vous voulez... et toujours sans danger de courants d'air. Deux points à remarquer dans la ventilation Dodge — le pare-brise s'ouvre au moyen d'un simple dispositif sur le tableau de bord et toute la glace de la portière avant peut être baissée. 1. Ventilateur sur le capuchon. 2. Le pare-brise s'ouvre. 3. La motte avant de la glace avant s'ouvre. 4. La partie arrière peut être baissée. 5. Les deux moitiés forment une unité qui se baisse ou se leve comme une fenêtre ordinaire. 6. La glace de la portière arrière peut être levée ou baissée. 7. La petite glace arrière est munie d'un contrôle de courants d'air en forme de "papillon".



LE PARE-BRISSE DU NOUVEAU DODGE s'ouvre au moyen d'un dispositif sur le tableau de bord. Il s'ouvre tout GRAND. La barre en acier qui le tient en position supprime tout bruit. Voyez ce gros compartiment pour vos gants. Le cendrier est placé au centre du tableau. Si vous installez un radio, cette dernière remplace le cendrier. Voilà un dispositif commode.



LES ROUES DODGE AVEC "RESSORTS FLOTTANTS" Cette action indépendante des roues avant est semblable à celle que vous trouvez dans les autos les plus dépendables. Les longs et moelleux ressorts suppriment les cahotements à l'avant et les rebondissements à l'arrière. Les roues avant passent sur un obstacle sans que les occupants en ressentent l'effet. Ce sont ces roues avec "ressorts flottants" qui ont permis aux techniciens Dodge de vous donner le système de direction transversal, qui absorbe tous les chocs.



LES FREINS HYDRAULIQUES DODGE arrêtent sur un dix sous. On peut dépendre sur eux à toute les températures. Ils sont toujours équilibrés. Pas besoin des régler constamment. Vu qu'ils sont auto-équilibrés il ne peut se produire de dérèglements... vous avez toujours votre voiture sous contrôle. C'est la protection dont vous avez besoin, vous et votre famille.



LA CARROSSERIE TOUT-ACIER DODGE est une carrosserie moderne pour les gens qui sont de leur temps. Elle est faite d'acier renforcé par de l'acier, le tout étant soudé par procédé électrique. Lancé du haut d'une "falaise" le Dodge arrive au bas sur ses roues. Dans le cas illustré ci-haut il continue de rouler de son propre pouvoir. L'acier est plus fort, plus sûr, et dure plus longtemps. Insistez sur une carrosserie en acier.

# LE NOUVEAU et plus gros DODGE

AUGUSTE LORRAIN, SAINT-JEROME

# COUR DE MAGISTRAT

Le terme de mars de la cour de magistrat, s'est ouvert lundi le 19 mars, sous la présidence de Son Honneur Donat Lalonde.

Quelques sentences ont été rendues par le magistrat Lalonde:

Henri Lauzon, accusé de vol dans des maisons d'été fut condamné, à cause de circonstances atténuantes, au temps fait en prison;

Laurier, Olivier, alias Alfred Laurier, trouvé coupable d'obtention d'argent sous de faux prétextes, fut condamné à deux mois de prison sur deux accusations, les sentences devant être purgées concurremment.

Laurier, en 1930 et en 1931, parcourait les campagnes du comté de Deux-Montagnes se faisant passer pour un inspecteur du gouvernement. Il extorqua ainsi, à titre de taxes ou d'amendes, plusieurs sommes d'argent aux cultivateurs qui n'agissaient pas tout à fait à son goût. Sorti sous caution, il ne reparut pas le jour de son procès et on le rechercha durant plusieurs mois. Finalement, arrêté à Montréal sous d'autres accusations, il purgea une sentence à Saint-Vincent de Paul et fut finalement amené dans notre district, le 10 mars dernier, pour subir son procès sur les plaintes telles que portées en 1931, avec le résultat plus haut cité.

Paul Massé, accusé de voies de fait, subit son procès sommaire lundi, lequel fut continué au 24 avril.

## ASSASSINAT DE LACHUTE

Mardi matin, fut commencée l'enquête préliminaire dans la cause de la femme Aurore Dagenais, accusée d'assassinat.

La Cour était bondée et le banc des accusés était pour ces séances le banc des spectateurs. Mme Dagenais occupait avec la matrone de la police provinciale, un siège en arrière de ses avocats, Mtes Léopold Nantel avec Mtre Oscar Gagnon comme conseil. Mtre Jos. Plessis Bélair, C.R., représentait la Couronne.

Cette cause a duré deux jours complets et fut fertile en incidents et en objections de part et d'autre. Mardi matin, après le témoignage du père des petites victimes, M. Grégoire Raymond, l'avocat de la défense demanda même que M. Raymond soit gardé à vue afin de ne pas communiquer avec les autres témoins dont le témoignage n'avait pas été entendu, principalement avec Madame Raymond. Après maintes objections de la part de Me Bélair, le magistrat finit par accorder la demande de Me Gagnon.

Madame Dagenais, assistée, très calme, à l'enquête et à pleurer lorsque l'on a raconté la mort atroce des petits enfants, qu'elle a traités, d'après le témoignage même de Grégoire Raymond, comme elle aurait traité ses propres enfants.

Les témoignages les plus sensationnels furent ceux de M. Raymond, du docteur Fontaine, de Madame Raymond.

L'avant-midi de mardi se passa à des objections et des discussions entre les avocats de la défense et l'avocat de la Couronne, et finalement on réussit à s'entendre.

Grégoire Raymond raconta que, le samedi 10 février, il eut un bureau de poste de Lachute pour son courrier. Il reçut deux colis, dont l'un était adressé à son épouse. Il ouvrit le colis qui contenait cinq chocolats, et une carte contenant à peu près ceci: "Le gros est pour Madame, l'autre n'en mange pas". Cette carte a été perdue et malgré tous les efforts pour la retrouver, M. Raymond ne l'a pas pu, prétendant qu'elle aurait été jetée, ainsi que l'enveloppe de la boîte, dans un panier à papiers et ensuite dans le feu.

Une bataille légale eut lieu à propos de cette fameuse carte. Me Gagnon objectait que l'on ne pouvait établir une preuve un objet perdu que l'on ne pouvait retrouver. Tout le monde discutant ensemble, le magistrat demanda au témoin: "Après avoir lu la carte, avez-vous dit à votre femme et aux personnes présentes que vous soupçonniez quelqu'un?"

"Oui".

Et vous avez jeté la carte?"

"Oui".

Le procureur de la Couronne demanda à M. Raymond à quoi il employa son temps le 11 février. Le témoin raconta qu'il est venu à une partie de hockey à Saint-Jérôme, et qu'il est retourné chez lui vers les 10,30 heures, mais qu'il n'est pas allé voir les enfants.

Me Bélair: Jurez-vous que la carte reçue avec les chocolats a été écrite par l'accusée?"

M. Raymond: Non, je ne peux pas jurer, mais les mots écrits me font penser que ça peut venir de Madame Dagenais.

Après une nouvelle passe-d'armes, Me Bélair demanda: "Quelle expression vous a frappée pour dire que c'est Madame Dagenais qui a écrit, pourquoi dites-vous cela?"

M. Raymond: "Mon beau monsieur Grégoire".

Nouvelles objections et contre-objections!

peu près comme ceux qu'il a reçus. Un papier ouaté comme ceux que l'on trouve dans les boîtes de chocolats Lowney's, d'une assez grande dimension, est chiffonné dans la boîte. Une petite corde rouge a aussi été produite, comme exhibit, étant supposée avoir attaché la boîte.

M. Raymond dit ensuite à la cour que le lendemain matin il s'en allait travailler comme à l'habitude quand on frère, qui est à son emploi, le rappela, lui disant que les enfants semblaient morts. Il retourna et le docteur Rodrigue informé de la chose arriva presque immédiatement. Le docteur Rodrigue constata la mort des enfants et dit à M. Raymond qu'ils étaient empoisonnés.

M. Raymond à une question récholé qu'il avait mangé des chocolats. Ce doit être les chocolats de Madame Dagenais".

Me Bélair demanda à M. Raymond s'il connaissait l'accusée:

M. Raymond — Oui.

Me Bélair — Depuis quand?"

M. Raymond — Depuis qu'elle a été à mon emploi depuis 1931, en décembre.

Me Bélair — Quand est morte votre deuxième femme?"

M. Raymond — Elle est morte dix-neuf jours après l'arrivée de Madame Dagenais.

Le Magistrat: — Quelles étaient vos relations avec Madame Dagenais.

Me Gagnon — Il n'est pas nécessaire d'insister, on sait ce que sont d'habitude les relations d'amis et ce ne peut être considéré comme un motif de meurtre.

Me Bélair — Oui, mais je veux prouver que l'accusée était jalouse.

M. Raymond répondit à la question de Me Bélair, après maintes objections de la part de Me Gagnon, que l'accusée a quitté sa maison avant son troisième mariage et qu'elle lui a reproché ce mariage. Cependant, M. Raymond prétend qu'il n'a revu l'accusée qu'une fois depuis son mariage lorsqu'à Pâques 1933, l'accusée est venue à Lachute pour revoir les enfants. L'accusée est allée à l'étal de boucher de M. Raymond parce que Mme Raymond refusa de lui laisser voir les enfants à la maison.

M. Raymond dit que tout le temps que Madame Dagenais a passé à la maison, elle a traité les enfants comme les siens propres et qu'après son départ elle leur a maintes fois adressé des cadeaux, dont une bague à Philippe et des bonbons aux deux enfants à Pâques et au Jour de l'An. Elle a même tricoté une paire de gants à Jacques.

Me Gagnon — Combien de temps avez-vous vécu avec votre première femme?"

M. Raymond — Un mois et demi.

Me Gagnon — Combien de temps avez-vous été en mariage avec votre deuxième femme?"

M. Raymond — Tout près de quatre ans.

Me Gagnon — Votre deuxième femme a-t-elle laissé un testament?"

M. Raymond — Non.

Me Gagnon — A-t-elle laissé de l'argent?"

M. Raymond — Oui une assurance.

Me Gagnon — En faveur de qui?"

M. Raymond — En faveur des enfants.

Me Gagnon — Combien?"

M. Raymond — \$1000.00.

Me Gagnon — Cet argent vous l'avez touché? Vous êtes tuteur; où l'avez-vous placé?"

M. Raymond — Oui, c'est moi et je l'ai placé dans mes affaires.

Me Gagnon — Ce sont les seuls biens que vos deux enfants ont eus?"

M. Raymond — Oui.

Me Gagnon — Votre femme actuelle a-t-elle de l'assurance?"

M. Raymond — Oui, mais je ne sais pas combien ni dans quelle compagnie.

A plusieurs questions de Me Gagnon, M. Raymond répond qu'il est marié sous le régime de la séparation de biens avec sa femme actuelle, que sa femme de lui rend pas compte de ses affaires, qu'elle a de l'argent en banque à son nom et paie une prime d'assurance dans il ne sait quelle compagnie ni pour quel montant, qu'il ne lui a jamais demandé ces détails. Quand il s'est marié elle lui a dit qu'elle avait des polices, mais il ne s'est pas informé.

Me Gagnon — Votre femme a-t-elle des revenus par elle-même?"

M. Raymond — Non.

Me Gagnon — Vous n'êtes pas allé à Montréal?"

M. Raymond — Non, pas à Montréal ni ailleurs, j'étais bien trop content qu'elle soit partie de chez nous.

Me Gagnon — Elle a eu soin de vos enfants Mme Dagenais? Bien soigné?"

M. Raymond — Oui, comme une mère de famille?"

Me Gagnon — Votre plus jeune enfant, en a-t-elle eu soin?"

M. Raymond — Oui.

Me Gagnon — Avez-vous des reproches à lui faire du côté des enfants?"

M. Raymond — Non.

Me Bélair — Pourquoi étiez-vous content qu'elle parte?"

M. Raymond — Parce qu'elle était plus maîtresse que moi dans la maison. Elle me faisait des scènes.

Me Bélair — Quand votre femme est-elle allée à Montréal?"

M. Raymond — Dans la semaine qui a précédé la mort des enfants, le jeudi.

Me Bélair — Quand êtes-vous allé à Montréal?"

M. Raymond — En janvier.

Me Bélair — Votre femme est-elle partie le matin et revenue le soir?"

M. Raymond — Oui.

Me Gagnon — Quand Mme Dagenais envoyait des cadeaux aux enfants, est-ce que c'était dans des boîtes propres?"

M. Raymond — Oui.

Me Gagnon — Avec son nom? Sa carte?"

M. Raymond — Oui.

Me Gagnon — Avez-vous eu connaissance qu'elle ait envoyé des gants de laine tricotés à la main à Philippe?"

Raymond — Oui.

Me Gagnon — Avez-vous déjà revu Mme Dagenais?"

M. Raymond — Non.

Me Gagnon — A-t-elle déjà demandé à voir les enfants?"

M. Raymond — Oui.

Au cours de l'enquête, M. Raymond dit aussi que Madame Dagenais, lorsqu'elle demeurait chez lui, s'était occupée de comptabilité et de servir au magasin. Qu'elle a souvent écrit en sa présence et qu'il connaissait parfaitement son écriture.

Le docteur Rodrigue, de Lachute, appelé auprès des petites victimes, le lundi matin 11 février, dit à la Cour que lorsqu'il lui fut demandé d'aller voir les enfants par M. Raymond, ils étaient dans leur lit et qu'il constata que la mort remontait à quelques heures.

Il avertit les parents que leurs petits étaient morts empoisonnés, qu'ils en avaient tous les symptômes et qu'il ferait venir le coroner le docteur Sauvé. Avec ce dernier, il examina les petits enfants et tous deux en vinrent à la conclusion de l'empoisonnement par la strychnine.

En présence de plusieurs personnes qui se trouvaient dans l'appartement, le docteur Rodrigue aurait demandé à M. Raymond ce que ses enfants avaient mangé avant de se coucher et lequel un lui aurait répondu, Mme Raymond, croit-il, que les enfants avaient mangé du chocolat.

Le docteur Rosario Fontaine, médecin légiste, vint ensuite donner son témoignage scientifique. Il procéda à l'autopsie des cadavres de Philippe et de Jacques Raymond, à Lachute, chez l'entrepreneur de pompes funéraires.

Le docteur Fontaine dit que la mort était survenue environ 3 heures et dans le plus 3 1/2 heures après le repas. Que les enfants avaient toutes les marques d'un empoisonnement par la strychnine, qu'ils avaient les mains crispées, des taches noires sur la poitrine et qu'il a constaté une hémorragie du poulmon. Les reins et la foie étaient congestionnés et l'analyse a permis de constater que le petit Philippe avait absorbé à peu près 1/4 de grain de strychnine soit deux fois la dose nécessaire pour tuer un enfant de cet âge.

Le petit Jacques 3 ans, présentait les mêmes symptômes. La digestion ainsi que celle du petit Philippe était dans le même état avancé mais pour lui, il avait absorbé une quantité de strychnine six fois suffisante pour lui enlever la vie.

Le docteur Fontaine est d'opinion que les enfants ont dû souffrir beaucoup avant de mourir car l'empoisonnement par la strychnine ne tue pas nécessairement immédiatement sans reprendre connaissance.

Ils ont dû commencer par avoir mal aux jambes, dit-il. Ils ont pu prendre une heure tout au plus à mourir. Il se produit souvent une espèce d'écœurie, de suspension. Mais ensuite les crises sont plus aiguës. Durant ces moments, il se peut que les enfants aient crié, ou plutôt "grogné" et qu'on ne les ait pas entendus. Il a quelquefois vu des cas d'empoisonnement par la strychnine où les personnes ont mis plus d'une heure à mourir, mais très rarement, pas plus dans tous les cas que trois heures après l'absorption du poison.

A une question de Me Gagnon, le docteur Fontaine répond que la strychnine a un goût très amer mais que mêlée au chocolat qui est lui-même amer, les enfants ont pu le manger sans s'en apercevoir ou sans le dire.

Le docteur Fontaine dit aussi que l'on trouve la strychnine sous différentes formes, et que la forme la plus répandue est sous forme de grains luisants de la grosseur d'un grain de

riz par exemple. On l'emploie dans les campagnes pour empoisonner les rats.

Il se peut aussi qu'on ait pu l'employer liquéfiée, dit-il.

Le Magistrat — A-t-on pu introduire ce poison dans le chocolat à l'aide d'une aiguille, d'une "seringue", si je pourrais dire?"

Dr Fontaine — Oui, facilement.

Madame Raymond, troisième femme de Blanche Boucher, vint ensuite rendre témoignage, mercredi.

Madame Raymond dit à la Cour qu'elle n'a jamais rien su des relations de son mari avec Madame Dagenais, qu'elle ne connaissait pas cette dernière.

Mademoiselle Florence Elkington, de Lachute, a travaillé chez M. Grégoire Raymond comme bonne. Mlle Elkington est entrée au service de M. Raymond alors que sa deuxième femme vivait, mais qu'elle est demeurée au service de M. Raymond, environ un an après l'entrée de Madame Dagenais dans la maison.

Mademoiselle Elkington affirma que Madame Dagenais était une "mère" idéale pour les enfants surtout pour le petit Jacques, que les enfants l'appelaient "Maman".

Souvent, en présence du témoin, l'accusée fit des scènes à M. Raymond, lui reprochant sa conduite. Cependant le témoin ne peut dire pour quelle cause l'accusée a laissé le domicile de M. Raymond, ni vers quelle date.

Mtre Gagnon demanda au témoin, en lui montrant la boîte qui a contenu les chocolats empoisonnés si elle n'avait jamais vu une boîte comme celle-là dans la maison ou dans l'étal de boucher de M. Raymond.

Le témoin jure qu'elle n'a jamais vu cette boîte ni de boîte semblable à celle-là chez M. Raymond. Cette question de la part du procureur de la défense, cause une sensation.

Mlle Elkington a eu connaissance que plusieurs lettres ont été échangées entre Raymond et Madame Dagenais et que de fréquentes querelles ont éclaté entre les deux, à la fin de son service.

Madame Wilfrid Raymond, belle-sœur de M. Grégoire Raymond, déclara qu'en décembre 1933, ou peut-être au début de janvier 1934, Madame Dagenais s'est rendue chez elle à Lachute et lui a demandé de téléphoner à M. Grégoire Raymond pour elle.

Madame Raymond dit aussi que Madame Dagenais semblait s'ennuyer beaucoup des deux enfants, qu'elle lui a même dit et qu'elle eut de la peine de ne pas voir les enfants.

Madame Raymond dit que Madame Dagenais n'a appelé qu'une fois chez M. Raymond et qu'elle ne put lui parler ni aux enfants.

Mlle Jeanne Fournier, nièce de M. Grégoire Raymond, fut aussi entendue.

Mlle Fournier était chez Madame Raymond quand les chocolats sont arrivés. Comme Madame Raymond lui offrait des chocolats, elle les refusa ne voulant pas gâter son souper, dit-elle.

Mlle Fournier identifia la boîte qui contenait les chocolats et affirma que cette boîte contenait un gros chocolat et quatre petits. Cependant Mlle Fournier affirma que les enfants ne mangèrent pas de bonbons au souper, ni durant le temps qu'elle passa chez Mme Raymond.

Mlle Fournier donna à peu près la même version de la carte disparue que M. et Mme Raymond.

Ce témoin visitait souvent la famille Raymond, étant la nièce de la seconde femme de M. Raymond. Mlle Fournier connaissait l'accusée et dit à la cour que Madame Dagenais aimait beaucoup les enfants qu'elle les traitait parfaitement bien.

Le témoin à une question de Me Gagnon dit qu'elle ne connaissait pas les boîtes dont se servait M. Raymond pour mettre de la saucisse ou autres produits.

Madame Raymond lui a montré la carte et a dit que les chocolats étaient un présent, mais elle ne fit aucun autre commentaire, et mit la carte dans une armoire, sur une tablette.

Madame Grégoire Raymond, dit qu'alors qu'elle était à l'étal de boucher de son mari, ce dernier alla au bureau de poste, vers midi. Qu'il revint avec deux paquets et une couple de lettres. L'un des paquets contenait cinq chocolats dans une boîte, dans laquelle était une carte sur laquelle étaient écrits quelques mots.

Elle dit qu'elle ne soupçonnait pas que les chocolats pouvaient avoir été empoisonnés et le dimanche, elle donna deux petits chocolats à chacun des enfants dans le cours de l'après-midi.

Le soir, vers 7 heures, les enfants redemandèrent du chocolat et elle leur donna le gros morceau. Presque immédiatement après elle alla les mettre au lit, vers 8 heures ou 8 1/2 heures.

Mme Raymond dit que Philippe mangea tout son chocolat avant de se coucher et que Jacques le finit une fois dans son lit.

Madame Raymond couvrit les deux enfants. Elle revint vers 10.15 heures mais ne fit pas d'examen aux enfants qui paraissaient dormir normalement. Peu de temps après, son mari entra et tous deux allèrent au lit vers 11 heures.

Puis l'examen porta sur la boîte et sur la corde retrouvées, seuls objets du reste, qui ont pu être retrouvés du fatal cadeau du 10 février. Mtre Gagnon insista pour savoir si réellement c'était bien la corde qui enveloppait le paquet.

Me Gagnon — Qui est-ce qui vous

fait dire que c'est cette corde.

Mme Raymond — C'est le détective Foucreau.

Me Gagnon — Vous mentionnez le nom du détective Foucreau?"

Mme Raymond — Oui, quand les détectives ont fait des recherches, on a retracé la corde, c'est mon mari qui l'a trouvée. Elle était dans une boîte où l'on met les cordes.

Me Gagnon — Avez-vous trouvé la boîte?"

Mme Raymond — Elle était dans la boîte de jeux des enfants.

Aux questions de Me Gagnon, Madame Raymond répond qu'elle ne sait pas où le papier a été mis mais que la corde a été mise avec d'autres cordes et qu'elle est positive que c'est la corde produite, parce que c'est son mari qui le lui a dit.

Le juge — Pourquoi cherchez-vous le papier?"

Mme Raymond — Pour reconnaître l'écriture.

Le juge — Après la mort des enfants, vous n'avez pas eu l'idée de chercher dans la boîte aux papiers, le papier ou la carte?"

Mme Raymond — Ce sont les détectives qui nous ont fait penser à cela.

A certaines questions du juge, Mme Raymond répond que le papier et la corde ont dû être jetés dans une boîte où l'on jette les rebuts de papier et que l'employé ou eux-mêmes se servent de ces papiers pour allumer le poêle ou la fournaise.

Me Gagnon — Avez-vous vu votre mari jeter les papiers?"

Mme Raymond — Non.

Me Gagnon — Est-ce que votre fils Philippe a eu un paquet à Pâques l'année dernière, qui venait de Madame Dagenais?"

Mme Raymond — Oui.

Me Gagnon — Est-ce qu'il a eu des gants tricotés à la main, en laine angora?"

Mme Raymond — Non.

Me Gagnon — Votre mari vous a-t-il dit que Madame Dagenais a déjà envoyé à vos enfants des gants tricotés à la main?"

Mme Raymond — Il m'a dit cela depuis, c'est avant moi cela.

Me Gagnon — Quel est le jour anniversaire de Philippe?"

Mme Raymond — Le 5 mars.

Me Gagnon — De Jacques?"

Mme Raymond — En novembre.

Me Gagnon — Savez-vous si des cadeaux ont été envoyés à votre connaissance?"

Mme Raymond — Depuis qu'on est marié c'est seulement les boîtes de bonbons.

Me Gagnon — Jurez-vous que le cadeau qui est arrivé à Pâques l'année dernière est arrivé pour Pâques?"

Mme Raymond — La veille de Pâques au soir.

Me Gagnon — Dans quelle boîte?"

Mme Raymond — Dans deux petites voitures, une boîte pour Philippe et une autre pour Jacques.

Aux questions de Me Gagnon, Madame Raymond répond que Madame Dagenais avait mis des cartes de Pâques, que les paquets étaient bien faits et les cadeaux bien présentables.

Me Gagnon — Est-ce que ça ne vous a pas surpris de recevoir une boîte contenant 5 chocolats avec une carte adressée à votre mari, qui l'appelle "mon beau Grégoire"? Avez-vous fait une remarque quelconque? Vous n'avez pas demandé à votre mari de qui ça venait?"

Mme Raymond — Rien.

Me Gagnon — Ça n'a donné lieu à aucune espèce de discussion?"

Mme Raymond — Non, monsieur.

Le juge — Il n'y avait pas de signature, de nom, au bas de la carte?"

Mme Raymond — ...

Le juge — Vous n'avez pas demandé à votre mari?"

Mme Raymond — Non, monsieur.

Me Bélair — Avez-vous connu Mme Dagenais?"

M. Giroux — Oui, en 1932.

Me Bélair — Le 10 février 1934, quand M. Raymond est allé au bureau de poste, étiez-vous à son étal de boucher à son retour?"

M. Giroux — Oui.

Me Bélair — Il a rapporté une boîte?"

M. Giroux — 2 paquets.

Me Bélair — Pourriez-vous me dire si ce sont bien les seuls paquets reçus ce jour-là?"

Le témoin dit que la boîte a été ouverte le samedi et qu'elle contenait quatre petits chocolats et un gros. Le 11 février, il a soupé chez son patron avec Madame Raymond, Mlle Fournier et les enfants et que tout le monde a mangé la même chose.

Me Bélair — Avez-vous été témoin que Madame Raymond a donné du chocolat aux enfants?"

M. Giroux — Oui.

Me Bélair — Étiez-vous là lorsque Madame Raymond a séparé le chocolat.

Le témoin dit que Madame Raymond a donné le chocolat aux enfants en se couchant, qu'elle a séparé le gros chocolat en deux.

Me Bélair — A quelle heure étiez-vous monté vous coucher?"

M. Giroux — Vers onze heures moins quart.

Me Bélair — Entre le moment où les enfants sont montés se coucher et vous-mêmes êtes monté, êtes-vous entré dans la chambre dans cet intervalle, c'est-à-dire entre 8 et 11 heures?"

M. Giroux — Non.

Me Bélair — En entrant dans la chambre avez-vous allumé la lumière?"

M. Giroux — Oui, le plus petit m'a dit "Rabrie moi" je l'ai rabrié.

Me Bélair — Vous rappelez-vous les paroles exactes qu'il a dites?"

M. Giroux — Oui, "J'ai froid, a-brie-moi", je l'ai "abrie".

Me Bélair — Durant la nuit, avez-vous parlé aux enfants, vous êtes-vous approché des enfants?"

M. Giroux — Non.

Me Bélair — Après que Madame Raymond eut donné le chocolat aux enfants, leur avez-vous donné à boire ou à manger?"

M. Giroux — Non.

Le témoin nous dit ensuite que le matin il est sorti de la chambre à 6 1/2 heures et qu'il n'a pas regardé les enfants. Qu'il a appris leur mort à 9 heures, qu'alors il est venu dans la chambre et que Madame Raymond était là et M. Raymond, que le docteur n'était pas encore arrivé.

Me Gagnon — Ça vous prend combien de temps à vous endormir.

M. Giroux — Une demi-heure.

Me Gagnon — Est-ce que vous avez entendu parler les enfants?"

M. Giroux — Non, ils étaient couverts par dessus la tête.

Me Gagnon — Est-ce que quelqu'un n'a pas pu entrer dans la chambre pendant votre sommeil, pour venir à la toilette, par exemple?"

M. Giroux — Non.

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

Tél. Bureau 245 Rés. 173
Camille L. de Martigny
AVOCAT — BARRISTER
319, Rue LABELLE
SAINT-JEROME, P. Qué.

— Gérard Charland et Paul Richer, de Montréal, trouvés coupables de vol à la maison de M. Zénon Leblanc, de Lesage, dont le procès conjointement avec Rolland Desjardins et Alfred Pelletier, également de Montréal, eut lieu la semaine dernière, ont été condamnés à six mois d'emprisonnement et Richer à un mois d'emprisonnement. On se rappelle que Desjardins et Pelletier ont été condamnés au temps fait en prison.

— Louis Daoust, de Sainte-Lucie, accusé de viol, a subi son enquête préliminaire devant le magistrat Donat Lalonde, le 22 mars dernier. Le dénommé Daoust fut trouvé coupable de séduction sur Germaine Latreille, une de ses employées, et condamné à subir son procès aux prochaines assises.

Le 22 mars, Louis Daoust subissait son enquête préliminaire sur accusation de viol sur une autre de ses employées, Yvonne Saint-Onge, âgée de 13 ans. Daoust fut condamné à subir son procès aux prochaines assises. L'accusé, pour obtenir sa liberté provisoire, devra fournir un cautionnement de \$300, dans chacune des deux cautions.

M. HECTOR CHARLAND A SAINT-JEROME

— Le 4 avril prochain, à 8 1/2 heures dans la salle du Pensionnat des Saints-Anges, sous la présidence de M. le curé Geoffroin, les Religieuses du Foyer Notre-Dame du Bon Conseil, donneront une soirée récréative et musicale avec le concours de M. Hector Charland, de Montréal.

M. Charland est avantagusement connu dans notre ville, ayant tenu le principal rôle de "La Passion". Les billets sont en vente au Foyer même et à la pharmacie Landry aux prix de 25 et 35 sous. Il n'en reste que quelques-uns.

AU POSTE DE POLICE

— Le 18 mars à 7.15 heures, l'agent vertueux 314 appela les pompiers chez M. Jérôme Labonté, 676 Labelle. Les dommages sont peu considérables.

— La taxe d'amusement à l'Aréna rapporte la somme de \$75.36 pour la semaine du 11 au 18 mars.

— Rolland Desjardins condamné la semaine dernière à la prison pour vol chez M. Zénon Leblanc est un jeune garçon de Montréal et Rolland Desjardins, de Saint-Jérôme, n'a rien à faire avec cet individu.

"Y A PAS D'MAL A ÇA"

Voilà le titre de la revue qui sera représentée les 10 et 11 avril prochain au Théâtre Rex, de Saint-Jérôme. Un des tableaux de cette pièce, va certainement plaire aux vieux citoyens de Saint-Jérôme... A la tabagie de monsieur Tournier, il y a vingt ans... Voilà de quoi rappeler des souvenirs à bon nombre de jérômains. On y causait de tout et de tous. C'était la place favorite des rentiers d'alors pour y causer de chasses, de pêche... et conter des histoires. Qui n'a pas vu le Père Octave Bélanger, Théodore Grignon, Monsieur Rose, le Père "Tanis" Desehambault, le Père Eméry Gratton, etc., se taquiner chez monsieur Tournier, vieux vétéran français... On y parlait souvent du bon curé Labelle, du Dr Jules Prevost, de l'honorable Alphonse Nantel... etc., etc. C'est un tableau qui plaira aux vieux et rappellera à la jeune génération, la vie plaisante que menaient leurs grands-pères... Qu'on se hâte de réserver les billets qui sont en vente à la Pharmacie Landry, au Théâtre Rex et Chez José.

— Les élections du bureau de direction de la Chambre de commerce ont eu lieu à l'assemblée du 15 mars, avec le résultat suivant:

Président: J.-W. Cyr; Vice-Président: Eug. Saint-Vincent; Trésorier: J.-H. Desjardins; Secrétaires-conjoints: J.-C. Marchand et A.-L. Michaud.

Comités

Commerce: R. Castonguay, président. Industries: J.-H.-A. Labelle, président.

Réceptions et conférences: A.-L. Michaud, président. Récréations et amusements: J.-A. Dupras, président.

Publicité: Geo. Hamel fils, président. Voies et transport: J.-H. Desjardins, président.

Améliorations et embellissement: D.-A. Desnoyers, président.

A LOUER

LOGIS TRES MODERNES situés avenue du Palais, coin de Bellefeuille, et 551 rue Fournier (un bas).

S'adresser à

L. C. TAILLON

Coin Saint-Georges et Labelle

ASSURANCES GENERALES

AVIS AUX AUTOMOBILISTES Cette année, plus que jamais, je vous invite à vous informer de nos prix avant de placer ou renouveler ailleurs vos assurances-automobiles.

Nos taux sont dans les plus bas et DEFIENT toute CONCURRENCE. Réclamations toujours payées sans délai et satisfaction garantie.

J. T. CLEMENT GERANT DE DISTRICT

178, Ave. Parent (Tél. 171) Saint-Jérôme Bureau très responsable et service connu depuis au-delà de 22 ans.

AGENTS AUTORISES

- ARTHUR MILLETTE, 744 Labelle Tél. 171
DENIS FARLEY, 25 L'Annonciation 171
GABRIEL DION, 246 Brière 171
ROSAIRE LEBEL, 15 Saint-Jovite 171
ALEXANDRE CHARBONNEAU, St-Jérôme 171
ALPHONSE PAQUIN, Ave. Meunier 426
Mlle AURORE LEBLOND, 187 Castonguay 302
Mme J.-E. RAINVILLE, 24 Saint-Joseph 332

Choisissez et donnez-nous toutes vos assurances en toute confiance. Mes agents sont autorisés par mon bureau et sont sous mon contrôle.

Recrutement: Eag. Saint-Vincent, président.

Chemins d'hiver: J.-W. Cyr, président.

Paniers de Noël: J.-H. Desjardins, président.

A partir du mois de mai prochain, les assemblées régulières auront lieu à l'Hôtel de Ville le troisième mercredi de chaque mois.

AUDITION DES PAROLES DU CHRIST A TERREBONNE

— Jeudi saint, le 29 mars, à 8 heures P.M., à Terrebonne, la chorale de la paroisse de Terrebonne donnera une audition des Paroles du Christ de Théodore Dubois. Entrée libre. 2-16-3

FUNERAILLES DE ANDRE WILSON

Mardi, le 20 mars, eurent lieu les funérailles d'André Wilson, décédé à l'âge de 12 ans et demi, fils de M. et Mme Camille Wilson (Blanche Drouin) de cette ville. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Paul Labelle. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Jean Desjardins, cousin du défunt, assisté des abbés Labelle et Desjardins, coudoyers et sous-doyers.

Le deuil était conduit par le père du défunt, M. Camille Wilson, ses frères René de Montréal, Paul de Saint-Hyacinthe, Georges, Daniel et Lawrence de Saint-Jérôme; ses oncles MM. Arthur, Eugène et Dumont Wilson, James O'Rourke, Alphée Labelle, Charles Drouin et Raoul Brunet.

Les porteurs étaient MM. Gaston Brunet, Lucien Lacroix, Maxime Gratton, Gérard Lafontaine, Marcel Saint-Michel et Roger Brindamour. Les porteurs d'honneur de la Société de l'Enfant Jésus étaient MM. Roland Cyr, Jacques Bélar, Conrad Locas et Jean-Paul Locas. Portait ses insignes de dignitaire de la Société de l'Enfant Jésus, M. Fernand Forget.

Parmi l'assistance on remarquait: Mmes Irène, Lorette, Annette et Pauline Wilson sœurs du défunt, Mmes Raoul Brunet, Elzéar Cloutier, Eugène Wilson, Dumont Wilson, ses tantes; MM. Willie et Gérard Wilson, ses cousins, et Mlle Alice Wilson, Jeanne Wilson, Mmes Henry Smith et Arcade Durocher ses cousines. Les chers frères et les élèves du Collège, et tout particulièrement La Société de l'Enfant Jésus, dont les membres revêtus de leurs insignes ouvraient la marche du cortège; Les Rydes Sœurs et leurs élèves de l'École St-Louis; Les Rydes Sœurs Notre-Dame du Bon Conseil; Mme Alfred Viau, M. et Mme Omer Drouin, Mmes René Dussault et Omer Dagenais, MM. J.-V. Raboin, Lucien Cadioux, A. Marier et Jos. Pelletier, M. et Mme Georges Obry, MM. René Lavigne, A. Lebrun, Elphège Nadon et H. Ratelle. Le chef de police, M. Raoul Latour ainsi que les constables D. Richard, R. Clément, G. Richard, Jos. Quéneville et E. Beaulieu, MM. J.-Ant. Lessard, Léopold Nantel, C. Forget, J.-N. Teasdale, Alfred Maisonneuve et Fernand Carrière, Mme A. Shatilla, Mlle Berthe Drouin, Olga Obry et Jacqueline Carrière, MM. Fabien Richer, Albert Laroque; Mmes H. Guénette, E.-L. Anger, J.-C. Ménard et Arthur Charron; Mlle L. Huot, M. Filiatrault, F. Beauchamp, M. Sigouin et autres.

Offrandes de messes: M. l'abbé Paul Desjardins, d'Ottawa, M. l'abbé Jean Desjardins, de Hull, la famille Alphée Labelle, M. et Mme Henry Smith, M. J.-Ant. Lessard, Mlle Marie Primeau, M. J.-V. Raboin, tous de Saint-Jérôme, les élèves de la 5ème année A du Collège Commercial, les constables et pompiers de Saint-Jérôme, les départements de l'expédition

et de l'entrepit, les départements du triicot et "Winding" de la Regent Knitting Mills Ltd., les employés du Magasin Regent, un groupe d'Enfants de Marie, Mlle Rita Brodeur et Orlina Plamont de Saint-Hyacinthe, Mme I. Dutilly de Saint-Hyacinthe.

Bouquets spirituels: M. et Mme Adélaïde Dussault, de Montréal, Mlle Thérèse et Gabrielle Desjardins du Pensionnat des Saints-Anges, M. et Mme Elzéar Cloutier de Saint-Eustache, Mme Jos. Drouin, Famille Jos. Carrière, M. et Mme Raoul Brunet, Ryde Soeur Clément-Marie, l'Association catholique féminine, M. et Mme W. Wilson, les élèves des 2e et 3e années B. de l'École Saint-Louis, Famille Herm. Desjardins, Mlle Alice Wilson.

Sympathies: Famille Geo. Obry, M. et Mme René Dussault, Famille Jules Drouin, M. Wilfrid Prud'homme, Mlle Lucienne et Marguerite Robert, M. et Mme d'A. Fournelle, M. et Mme Georges Allaire, Mlle M. et D. Filiatrault, Mlle A. Bélanger, M. et Mme Fabien Richer, Famille F.-X. Saint-Michel, M. et Mme Roméo Bisson, M. et Mme Lucien Raymond, M. et Mme Rodrigue Clément, M. et Mme A. Lefebvre, Mlle Yvette Giraldeau, M. et Mme Eugène Desjardins et M. et Mme Edouard Desjardins, de Luskville.

Tributs floraux: M. et Mme A. Shatilla de Saint-Jérôme, M. et Mme J.-D. Lapierre, de Montréal.

Télégrammes: M. l'abbé Paul Desjardins, d'Ottawa, Famille Toussaint-Lafontaine, de Jonquières.

COUR SUPERIEURE

L'honorable juge Louis Cousineau, siégeant en cour supérieure, district de Terrebonne, du 5 au 16 mars a rendu les jugements suivants:

Bellington Arthur John vs Chapman George sur saisie gagerie par droit de suite déclarée bonne et valide; annulation du bail, jugement pour \$300 et les frais, contre le défendeur. Octave Bélanger vs Isaac Dufour demande incidente maintenant, jugement sur demande principale pour \$80 et les dépens d'une action de cette classe.

Joseph Gohier vs Joseph Alarie. Jugement maintenant l'action pour \$250 et les dépens.

Bélisle et Al. vs Adélaïde Legault sur saisie-gagerie. Jugement déclarant saisie gagerie bonne et valable, condamnant le défendeur à payer au demandeur \$238.47 et frais d'une action de 3e classe réglée après production d'une défense et le demandeur devant payer au défendeur tous les autres frais de l'action telle qu'intentée \$995.

Oscar Boismenu vs Forget Jérémie. Jugement maintenant l'action avec dépens.

Bertrand Chs.-Ed. vs John Benton. Jugement maintenant saisie arrêt avec dépens contre le défendeur.

En délibéré: Odilas Théoret vs La corporation de la paroisse de l'Annonciation. Action en dommages, résultant d'un accident arrivé dans une tranchée creusée pour l'aqueduc à Oka, qui n'était pas suffisamment indiquée sur la route, et dans laquelle un auto est tombé, faisant subir des blessures à la femme du demandeur.

"LES ANNALES"

Les mémoires de Kubelik, le fameux violoniste; une étude sur Gauguin; des articles d'une haute tenue sur le nouveau roi des Belges, sur la Dalmatie et sur deux personnalités politiques très en vue:

RODRIGUE BELANGER

ASSURANCES GENERALES Feu, Vie, Accidents et Maladie, Automobile, Plate Glass Représentant Yorkshire et Confederation Life Ass. Primes payables à termes. Téléphone 60-J 169, ST-GEORGES ST-JEROME

PETITES ANNONCES

Tarif: 50c. par insertion; \$1.00 pour 3 insertions. Strictement payable d'avance

A VENDRE ou à ECHANGER vaches à lait avec veaux pour cheval. J.-E. Parent, N.P., Saint-Jérôme, Qué. 3-23-3

A VENDRE — Poêle à bois et charbon, Set Chesterfield, Set de chambre complet, Table et chaises de cuisine, Rugs, tapis, et prêtart, etc. S'adresser au No 171 rue Castonguay. 1-23-3

A LOUER au numéro 234 rue Lebeau, 5 appartements, bains, eau chaude et fixtures. Prix raisonnable. S'adresser au No. 268 rue Brière chez M. Achille Maher. 3-23-3

JEUNE FILLE DEMANDEE — Jeune fille ayant l'expérience du comptoir, demandée immédiatement à 350 rue Labelle, Saint-Jérôme. 1-23-3

A VENDRE — Grand garde-robe en chêne doré avec miroir bisauté, une balance, une échelle 20 pieds de long, une couchette en cuivre, complète y compris ressort et matelas, un chiffonnier, un bureau avec miroir, une petite table en chêne doré, une broquette. S'adresser à 488 rue Labelle, Saint-Jérôme. 3-23-3

TERRE DEMANDEE avec petit roulant si possible, élargera contreottage en brique, 10 chambres près Boulevard Crémazie à Montréal. Ecrire à Perraton, 627 Louvain, Montréal. 3-9-3

AGENTS DEMANDES. — On demande des agents pour la "Empire Life Ins. Co., pour les comtés de Terrebonne, Argenteuil, des Deux-Montagnes et Laval. Nous offrons un contrat très intéressant pour un homme actif et ambitieux. Expérience non requise. Information à Ernest Savoie, casier postal 116 Saint-Jérôme, Qué. 6-23-2

A VENDRE. — 5 chars de foin, Beau mil \$14.50, foin mélangé \$13.50, treffle \$12.50, aussi avoine nettoyée \$1.25, paille \$8.00. Chaudières à sucre 5 pintes \$10.00 le cent, 6 pintes \$12.00 le cent. Antonio Morel, marchand général, Saint-Lin, Qué. 2-23-3

Mandel et Frot; le roman Jeunes Filles en Uniforme... Et vous avez là quelques-uns des éléments du dernier numéro des Annales. En vente partout.

PAYS UNIS

La récente conférence qui s'est tenue à Rome aurait pour résultat de créer des liens plus étroits entre l'Autriche, l'Italie et la Hongrie en maintenant une forte alliance militaire et économique reposant sur un pacte facultatif et des accords limités de ces pays.

LA MARINE ANGLAISE

La Chambre des communes anglaise a adopté un crédit de plus de 56 millions de livres sterling, soit une augmentation de 3 millions sur l'an dernier, pour renforcer l'effectif de sa marine de guerre.

On parle encore de demander aux Dominions de contribuer à la défense navale de l'empire. La réponse du Canada est connue d'avance. Ce sera: non, non et non!

ENQUETE SUR LES BANQUES

Sur la proposition de M. Power, député libéral de Québec, le gouvernement d'Ottawa a décidé qu'une enquête sera tenue sur les banques. Les présidents respectifs des deux plus grandes institutions bancaires du pays seront au nombre des témoins appelés à rendre témoignage devant le comité des banques de la Chambre des communes.

ELOGE DU CANADA

Des commentaires élogieux envers le Canada ont été faits récemment à New-York, par le docteur L.-I. Dublin, statisticien de la Metropolitan Life, au sujet de sa moyenne de natalité, de sa moyenne de natalité et de son état de santé publique. Le docteur Dublin s'exprime comme suit:

"A la vigueur d'une jeune nation le Canada a su joindre l'expérience des autres pays dans l'effort consacrée à la conservation de la vie. Il a une moyenne de mortalité moindre que celle des Etats-Unis aujourd'hui, et une moyenne de natalité plus élevée que celle qu'avait la République Américaine il y a dix ans.

La moyenne élevée de la natalité en Canada révèle une situation qui rappelle l'époque des pionniers, et sa moyenne peu élevée de mortalité met en relief l'excellence de son service de santé publique. L'augmentation naturelle de sa population place

Cartes professionnelles

CLAUDE PREVOST AVOCAT 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST MONTREAL

J.-PAUL VERMETTE Syndic Licencié sous la Loi de Faillite Comptable public Administration Générale Chambre 1165, Bâtisse Aldred 507 PLACE D'ARMES, MONTREAL. Téléphones: HA-b. 0261-0262

MAURICE DEMERS AVOCAT ET PROCUREUR 152, Est NOTRE-DAME MONTREAL

DR GUY LEFORT CHIRURGIEN DENTISTE Travail sans douleur STE-AGATHE DES MONTS

DR CHARLES MATHIEU Spécialiste des maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Assistant des services d'Ophthalmologie et d'oto-rhino-laryngologie de l'Hôtel-Dieu. Consultations: Mercredi 7 à 9 p.m. Samedi 1 à 4 p.m. 320 ST-GEORGES ST-JEROME TELEPHONE 495

1111 LAURIER Ouest, MONTREAL TELEPHONE ATLANTIC 1007 Consultations 2 à 5 hrs excepté samedi sur rendez-vous.

Gaston Gibeault AVOCAT ET PROCUREUR de la société légale Bourassa & Gibeault STE-AGATHE DES MONTS

L.-L. LEGAULT, C.R. AVOCAT ET PROCUREUR LACHUTE, Qué.

C. A. LORRAIN & FILS ASSURANCES GENERALES BUREAU existant à St-Jérôme. Depuis 33 ans. Vendeurs autorisés des Autos DODGE Bros. 312, rue St-Georges Tél. 58 St-Jérôme, Qué.

Henri J. Lejour

OPTICIEN LIENCE EXAMEN DE LA VUE ex-optométriste de l'hôpital Notre-Dame, Montréal 321, Saint-Georges Porte voisine du Théâtre Rex Saint-Jérôme

Achetez vos Livrets de Comptoir

L'IMPRIMERIE DE L'AVENIR DU NORD 50c. la douzaine Quantité limitée

Gourmets! Faites bonne chère!

Pour PAQUES

Grande Vente de Spéciaux JAMBONS Swift's Premium FRUITS et LEGUMES Frais Oeufs frais Poisson frais

NOUVEL ASSORTIMENT DE PAPIER PEINT Tapisserie POUR PRIX, VOYEZ NOS VITRINES

L. C. TAILLON ANGLE des RUES LABELLE et SAINT-GEORGES TELEPHONE 114

le Canada dans une situation exceptionnellement avantageuse.

Bien que le Canada subisse dans une certaine mesure l'influence du mouvement de déclin mondial de la natalité, de longues années s'écouleront avant qu'il atteigne le niveau qui existe en ce moment aux Etats-Unis; ce témoignage a plus de force encore si on l'appuie à l'augmentation naturelle de la population. En attendant, la perspective d'augmentation de population au Canada est beaucoup plus encourageante qu'elle ne l'est dans aucun autre pays au monde."

PENSEES

La charité est vraiment le chemin royal de la paix et la condition du véritable bonheur de l'humanité. — Cardinal Verdier

Nous ne devons réfléchir sur les défauts des autres qu'autant qu'il faut pour nous en préserver nous-mêmes. — Marie Leczinska

T. D. Geoffroy, M. V. HOSPICE ST-JEROME 351 RUE LABELLE SAINT-JEROME, P.Q. TELEPHONE 407

THEATRE REX

Vendredi et samedi. Programme double: Four Marx Brothers dans Duck Soup — George O'Brien dans Frontier Marshal — Comédie. — Cartoon. Dimanche et lundi: En français Amyr Ondra, Anabella dans Kiki — Comédie, Actualités, Cartoon. Mardi, mercredi et jeudi: Groupe spécial dans Son of Kong — Comédie — News — Cartoon.